Montpellier Notre Ville

N°260
JUILLET - AOÛT 2002

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Montpellier sur mer
Port Marianne - Odysseum

Le rêve de Jules Pagezy, maire de Montpellier (1852 - 1869), se réalise

cf dossier pages 9 à 12

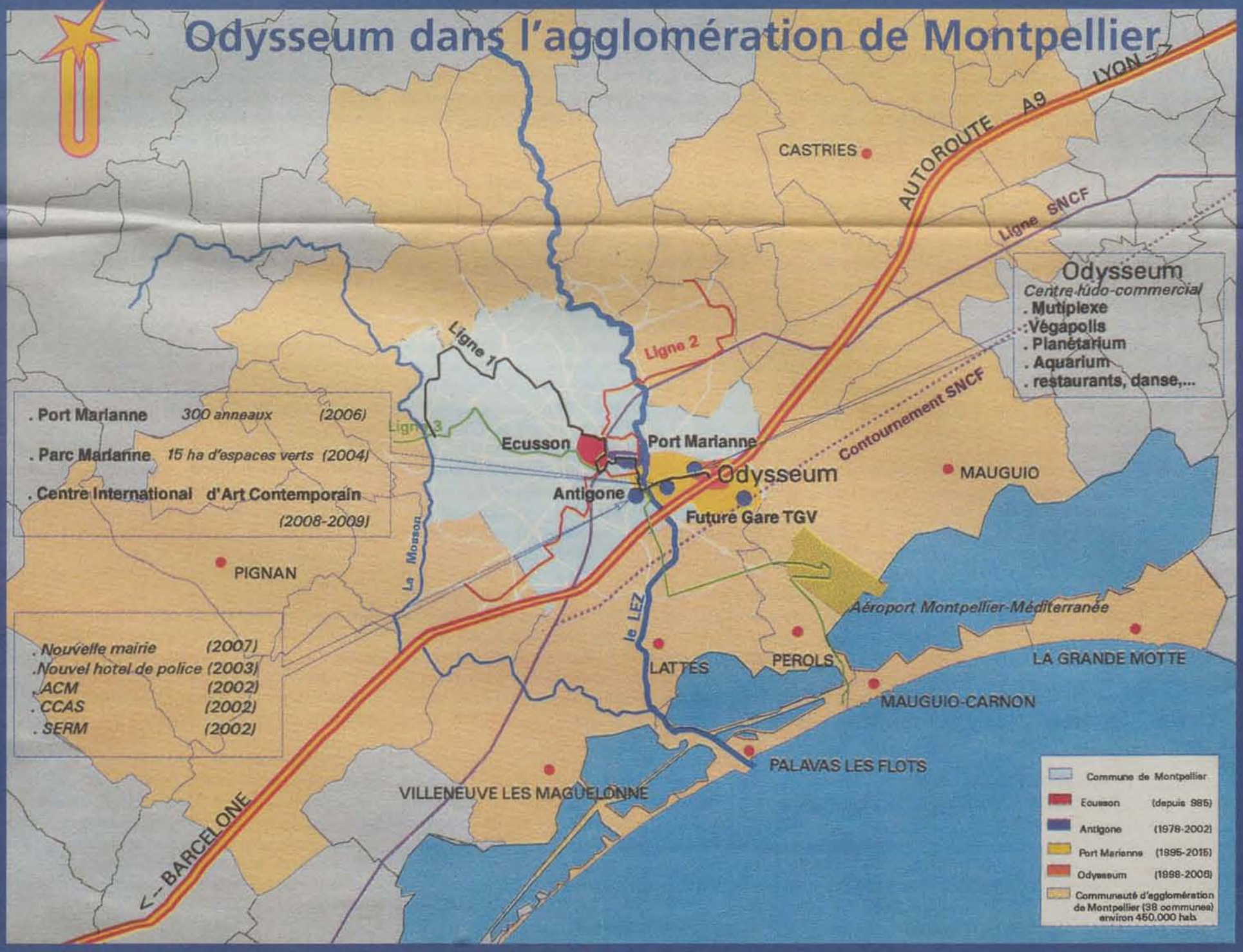

LOI SUR LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Mise en place des maires-adjoints dans les quartiers

Découvrez les noms des maires-adjoints de quartier (page 13)

RENTREE 2002

Toujours plus de démocratie dans les quartiers au service des citoyennes et des citoyens

La Ville de Montpellier a toujours mis un soin particulier à renforcer ses liens privilégiés avec les citoyens dans l'élaboration de la politique municipale.

Depuis déjà 10 ans, avec l'ensemble des adjoints et des fonctionnaires municipaux des principaux services, Montpellier a été la première ville française de plus de 100 000 habitants où le Maire organise chaque année 10 réunions dans les quartiers.

Quelques années plus tard, a été mise en place, pour la liaison avec les associations, la commission Montpellier au Quotidien, dont le maire-adjoint, Serge Fleurence, assure la pérennité depuis le début. Montpellier au Quotidien, à laquelle se sont ajoutés le Numéro Vert et un site internet particulièrement performant, a permis de tisser des liens plus étroits avec des habitants de la ville de plus en plus nombreux, car il ne faut pas oublier que la ville de Montpellier a triplé sa population depuis un tiers de siècle et que l'agglomération l'a quintuplée. Montpellier, tant au niveau démographique que pour l'emploi, a eu la croissance la plus rapide de France. C'est pourquoi, comme le montrera Montpellier Notre Ville de Septembre, l'ouvrage de géographie de la maison d'édition Belin, le plus diffusé dans les collèges en classe de 4e, a pris Montpellier comme exemple de la ville la plus dynamique en France sur les plans démographique et économique depuis un quart de siècle.

La nouvelle loi sur la démocratie de proximité va permettre de faire de nouvelles avancées. Montpellier a d'ailleurs été citée en exemple lors des débats parlementaires comme une des villes pilotes où les procédés aujourd'hui généralisés dans les grandes villes ont été testés ces dernières années. La principale innovation de la loi sur la démocratie de proximité votée à l'initiative de M. Bartolone, sous le gouvernement Jospin, est la mise en place de maires-adjoints de quartier représentant l'ensemble du maire et des adjoints dans les quartiers, un peu comme les préfets représentent l'Etat dans les départements.

POURQUOI 7 QUARTIERS ET NON 10 CANTONS ?

La première demande de la loi était que les conseils municipaux devaient délimiter un certain nombre de quartiers dans les villes. Jusqu'à maintenant, le seul découpage à Montpellier était celui des cantons. Pour des raisons de charcutage très anciennes, si les 1er, 2e, 4e, 5e, 6e et 9e cantons gardaient quelque cohérence, les 3e, 7e et 10e cantons défiaient toute analyse rationnelle.

Il fallait donc passer à une autre délimitation. Toute délimitation issue de la mairie n'aurait pas manqué d'être attaquée par les opposants comme un charcutage du maire à des fins électorales.

La sagesse a donc été de retenir les 7 quartiers définis par l'INSEE depuis très longtemps pour le zonage de la ville de Montpellier.

C'est pourquoi, les 7 quartiers retenus ne prêtent à aucune contestation car il s'agit de divisions administratives qui, en même temps, gardent une cohérence sociologique.

Ces 7 secteurs s'appellent : Centre, Port Marianne, Près d'Arènes, Croix d'Argent, Cévennes, Mosson et Hôpitaux-Facultés (cf. carte en page 13).

LES NOUVEAUX MAIRES-ADJOINTS DE QUARTIER : UNE NOUVELLE VAGUE JEUNE ET DES TÊTES NOUVELLES

• Le quartier Centre
Le secteur centre a fait parfois l'objet de quelques critiques, car à lui seul il regroupe 80 000 habitants, mais sa cohérence est indéniable pour les actions de la Ville en matière de circulation, d'urbanisme, d'OPAH, de réseau de tramway, etc. Il a donc été maintenu d'autant plus que les dizaines d'associations qui ont constitué le récent conseil de quartier sous la présidence de M. César Canetta ont eu la sagesse de le diviser en 3 sous-secteurs géographiques pour la gestion courante. Il en sera de même demain.

Mme Sophie Boniface-Pascal, professeur agrégé, dont la famille habite l'Ecusson, rue Castel Moton, depuis trois générations, a demandé à être déchargée de ses fonctions d'adjointe aux sports pour assurer le poste de maire-adjointe de ce quartier si important, assistée de Mme Régine Souche, maire adjointe.

Deux chargés de mission à mon Cabinet travailleront en liaison étroite avec la maire adjointe de quartier et le conseil de quartier. Il s'agit de M. Roland Castanier "town center manager" assisté lui-même de M. Hussein Bourgi. Les bureaux de Mme Sophie Boniface-Pascal et de Mme Souche seront situés au 16 rue de la République, à l'ancien siège du Tribunal Administratif, dans ce qui va devenir "la Maison de la démocratie de proximité". Une salle de réunion de 250 places sera aménagée dans l'ancienne salle du Tribunal Administratif, ainsi que 8 à 10 salles de réunion. C'est là que les conseils de quartiers trouveront rassemblés les moyens techniques et médiatiques (7 journaux de quartier à venir) pour faire vivre la démocratie de proximité.

Cette Maison abritera également la régie des Maisons pour tous, le bureau des associations, le service des journaux municipaux (Montpellier Notre Ville) qui quitte le 1er étage de la Mairie A, et les services de Montpellier au Quotidien de M. Fleurence, assisté de Mme Valérie Arnal.

• Le Quartier Hôpitaux-Facultés
Le quartier Hôpitaux-Facultés regroupe au Nord de la ville le siège des grandes universités, des grandes écoles et des hôpitaux de la ville, de St-Eloi-Gui de Chauliac à Arnaud de Villeneuve, en passant par Lapeyronie.

La présidente de son conseil de quartier est Mme Marie Touchon, infirmière libérale. Mme Fanny Dombre-Coste, jeune conseillère municipale, photographe à Boutonnet, a été désignée , comme ses collègues, par le dernier conseil municipal pour prendre le poste de maire-adjointe de ce quartier.

Mme Sandrine Jacquy, chargée de mission au Cabinet du Maire, suivra ce secteur pour faire la coordination entre le maire, le maire-adjoint de quartier, le conseil de quartier et les citoyens.

Mme Fanny Dombre-Coste aura son bureau à la maison pour tous Albert Dubout et ultérieurement à la maison pour tous Flora Tristan qui sera située sur la place face à l'entrée du zoo.

• Le quartier Port Marianne
Le quartier Port Marianne, depuis les Aubes, la Pompignane et le Chemin de Moularès, regroupe à l'Est de la ville, vers Mauguio, Lattes et Pérols, les nouveaux quartiers de Montpellier : Odysseum, Port Marianne, Jacques Cœur, etc.

M. François Ricci assure la présidence du conseil de quartier. Mme Ghislaine Bégin, fonctionnaire à la DGCCRF et conseillère municipale depuis un an, a été élue maire-adjointe pour suivre ce quartier. Cette jeune femme aura son bureau provisoirement à la maison de quartier Azéma et, avant un an, à la nouvelle maison pour tous Costebelle, en face de l'usine IBM.

La chargée de mission au Cabinet du Maire pour ce secteur sera la même que pour le précédent : Mme Sandrine Jacquy.

• Le quartier Près d'Arènes
Ce secteur qui regroupe Tournezy, St-Martin, la Cité Mion, les Aiguerelles, a élu à la tête de son conseil de quartier Mme Suzanne Audibert. La nouvelle maire-adjointe de quartier élue par le conseil municipal du 27 juin est Mme Anne-Yvonne Le Dain, brillante et jeune chercheuse de l'INRA, membre du Conseil National Supérieur de la Recherche et ancienne présidente départementale de la Fédération des Parents d'Elèves FCPE. Son bureau sera à la maison pour tous l'Escoutaïre.

Mme Joëlle Barbier, chargée de mission, fera la liaison avec le Cabinet du Maire.

• Le quartier Croix d'Argent
Le secteur Croix d'Argent aura pour maire-adjoint M. Christophe Morales, jeune et dynamique architecte DPLG. M. Morales est un spécialiste des questions d'environnement et d'urbanisme. Son bureau sera à la maison pour tous Albert Camus et il travaillera en liaison étroite avec le conseil de quartier que préside M. Jean-Marie Rouquette.

M. Pierre Ferran, ancien directeur de la maison pour tous Albert Camus, sera le chargé de mission au Cabinet du Maire en charge de la liaison avec le conseil de quartier et le maire-adjoint du quartier. Ce secteur Croix d'Argent regroupe la Chamberte, Montpellier Village, Bagatelle, les Sabines, le Mas Drevon, la Croix d'Argent, la Place du 8 Mai.

• Le quartier Cévennes
C'est un vaste quartier qui s'étend de la Pergola au Mas Prunet et qui regroupe la Chamberte, l'avenue de Lodève, Figuerolles, le Petit Bard, la Pergola, Las Rébès, Clémentville, etc.

Le président du conseil de quartier est un ancien directeur d'école, M. André Coulet. Le nouveau maire-adjoint de quartier, professeur à la faculté de sciences et déjà bien connu, sera Christian Bouillé, dont les bureaux seront en place comme ceux de tous ses autres collègues dès le 1er octobre 2002, à la maison pour tous Paul Emile Victor.

C'est Mme Any Foot-Masclac, chargée de mission au Cabinet du Maire, qui assurera la liaison entre moi-même, le maire-adjoint de quartier Christian Bouillé et les membres du conseil de quartier.

• Le quartier Mosson
Cette nouvelle appellation regroupe les Hauts de Massane, la Paillade et Celleneuve. Le président actif du comité de quartier est M. Henri Corre, président de l'Association des Habitants et Travailleurs de la Paillade. M. Patrick Vignal, jeune et dynamique administrateur d'un centre de remise en forme à Celleneuve, sera le maire-adjoint du secteur Mosson. Il aura ses bureaux à la maison pour tous Marie Curie à Celleneuve. La liaison de ce quartier et du maire-adjoint de quartier avec la Mairie et le maire sera effectuée par Mme Françoise Lombardini.

Voici mis en place le paysage nominal des acteurs au service des citoyens de la démocratie de proximité dans les quartiers à partir de la rentrée 2002. Il importe cependant de voir clair entre les anciennes et les nouvelles structures.

LES NOUVELLES STRUCTURES DE LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Les réunions annuelles du maire dans les 10 cantons disparaîtront en tant que telles, puisque désormais on travaillera sur 7 secteurs. C'est là, dans les réunions de conseils de quartiers, que je me rendrai le plus souvent possible à l'écoute des citoyens.

La structure de *Montpellier au Quotidien* en revanche perdure, ainsi que le Numéro Vert, et reste à la disposition des citoyens. Simplement, *Montpellier au Quotidien* sera comprise et représentée dans les réunions de conseils de quartiers qu'organiseront conjointement les maires de quartiers et les présidents de conseils de quartiers. A ce niveau, il importe d'être clair, car, si les responsabilités des uns et des autres ne sont pas clairement établies, ce sera la pagaille.

Pour bien comprendre la nouvelle structure, faisons référence au gouvernement de la France. Le rôle du 1er Ministre est joué par le maire au niveau de la ville. Le rôle des ministres est joué au niveau de la ville par les adjoints. Le rôle des maires de quartier, c'est le rôle des préfets dans le gouvernement de la République. Ils représentent le gouvernement dans les départements, expliquent la politique de ce dernier et font remonter vers le gouvernement les desiderata des départements. Ce sera le rôle des maires de quartiers. Ils n'auront aucune autorité directe sur les services.

Pour être clair, les espaces verts continuent à relever du maire-adjoint M. Jean-Louis Roumégas, la voirie, du maire-adjoint M. Louis Pouget, les écoles du maire-adjoint M. Max Lévita, les sports du maire-adjoint M. Patrick Vignal etc.

Ce sont ces adjoints qui prépareront les budgets primitifs et supplémentaires de la Ville et les feront exécuter par les services, après le vote du Conseil Municipal. Seuls le maire et les adjoints délégués à cet effet ont une autorité sur les services et sur les 3 000 fonctionnaires municipaux regroupés au sein de l'administration municipale.

LE VÉRITABLE RÔLE DES MAIRES-ADJOINTS DE QUARTIER

Les maires-adjoints de quartier ont un double rôle.

En premier lieu, faire remonter les desiderata des citoyens, des associations et du quartier vers le conseil municipal et le maire pour l'élaboration des budgets où des crédits sont réservés pour chaque quartier en matière d'équipements, comme cela a déjà été fait au budget primitif 2002.

En second lieu, expliquer, présenter la politique municipale issue des votes des budgets dans les quartiers. Prenons un exemple : après demande d'un quartier, une rue doit être refaite. Le rôle du maire de quartier est, en début d'année, de réunir tous les riverains pour indiquer que les travaux vont être faits, s'enquérir de la date souhaitée par le plus grand nombre pour ces travaux, présenter le premier projet des services techniques pour recueillir les avis, suggestions et modifications éventuelles.

En second lieu, avant le début des travaux, le maire de quartier re-réunit les riverains pour indiquer

les modifications faites à leur demande, la date des travaux et la personne à joindre en Mairie s'il y a un problème au cours de ces travaux. Cela était déjà largement fait à Montpellier, mais va être systématisé grâce à la nouvelle loi.

Les maires de quartier feront au moins une réunion par mois. Ces réunions se feront soit en concertation avec le conseil de quartier, soit à leur propre initiative. Il en va d'ailleurs de même du conseil de quartier qui peut très bien se réunir en l'absence du maire-adjoint de quartier. La coordination des maires-adjoints dans les 7 quartiers sera assurée par M. Serge Fleurence, maire-adjoint chargé de la démocratie de proximité auprès du Maire.

M. Serge Fleurence réunira les maires de quartier une fois par mois, généralement en ma présence. Les affaires les plus importantes relèveront du maire. Les affaires par secteur seront renvoyées par M. Fleurence auprès des adjoints concernés. Ainsi, si des parents d'élèves ont demandé des travaux dans une école, ce n'est pas le maire de quartier qui les fera, mais M. Max Lévita, maire-adjoint chargé des écoles, en charge du secteur, et ce comme par le passé. Simplement, les maires de quartiers seront chargés de mieux le renseigner en amont sur les souhaits des citoyens et des parents d'élèves.

Les affaires ponctuelles continueront à être traitées par M. Serge Fleurence et par les services de *Montpellier au Quotidien* qui perdurent.

Bien entendu, ce système peut paraître quelque peu compliqué. Il devra probablement être amélioré au fil des semaines, à l'usage. Il n'en reste pas moins qu'il permet de réaliser deux nécessités absolues pour l'avenir de la ville. D'une part, garder la cohérence de l'action de la Ville de Montpellier dans son ensemble, d'autre part, descendre toujours plus sur le terrain, au plus près des citoyens pour renforcer la démocratie au quotidien, car, si la démocratie c'est d'abord et avant tout le vote à bulletin secret des citoyens le jour de l'élection municipale, c'est aussi un contact confiant, chaleureux et efficace, au jour le jour, dans l'intervalle de deux élections, qui dure 6 ans.

Bonnes vacances à tous !

Georges Frêche
Maire de Montpellier

14 JUILLET

Le programme des festivités pour la fête nationale

Samedi 13 juillet 19h30
• Tastavin, place du marché
Apéritif dansant avec les groupes Tio pepe - Al Vertigo Artemis

Samedi 13 juillet 20h
• La Chamberte, Estanove, Paul Valery, kiosque Maurizi : apéritif dansant avec l'orchestre Tutti Frutti
• La Paillade, place du marché : "Entracte" , Trio variétés internationales (animation DJ)
• Square des Beaux-Arts, maison de quartier Frédéric Chopin, orchestre "Navarro"

Samedi 21h30
• Défilé de groupes locaux (majorettes - fanfares)
Itinéraire : Peyrou - Comédie
Spectacle en fin de défilé sur le parvis de l'Opéra-Comédie

Dimanche 14 juillet 20h
• Défilé militaire place de la Comédie

Dimanche 14 juillet 22h15
• Feu d'artifice à Port Marianne

Dimanche 14 juillet à 22h30
• Bal Place de la Comédie "Sortie de Secours"
•Bal Place Dionysos, Tango argentin "Che Bando"

CARTE ETE JEUNES

Montpellier, la ville de vos vacances

Pour 24 € seulement, la carte été jeunes offre aux Montpelliérains âgés de 12 à 25 ans une multitude d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Un maxi programme pour un mini budget.

Pratiquer vos activités préférées, en essayer de nouvelles, découvrir Montpellier et ses équipements sportifs, culturels, rencontrer d'autres jeunes au hasard d'un match de tennis ou d'une visite de la ville, c'est ce que propose la carte été jeunes à tous les Montpelliérains de 12 à 25 ans. Le document se présente comme un carnet qui est remis à l'acheteur, chaque feuillet donnant droit à une activité. Véritable passeport pour les vacances il donne aussi toutes les indications sur les lieux, dates, heures, numéros de lignes de bus, stations de tramway ... Pour l'acheter, c'est facile : il suffit d'une pièce d'identité, d'une photo et de 24 euros. La carte été jeune est en vente dans les 22 maisons pour tous et de quartier de la ville, à l'Espace Montpellier Jeunesse, 6 rue Maguelone, à l'office du tourisme de Montpellier sur l'Esplanade, et au centre nautique de la Paillade avenue de Heidelberg.

LE PROGRAMME : DES LOISIRS, DES SPECTACLES, DU SPORT

• Une entrée au planétarium Galilée
• Une entrée à la patinoire Végapolis
• Une place de cinéma au Royal
• Une place au cinéma Gaumont Multiplexe ou Comédie
• Une place au cinéma Diagonal
• Une visite de l'exposition d'été au Pavillon du musée Fabre
• Une place au festival international Montpellier Danse
• Deux places de concert au Festival de Radio France et Montpellier
• Deux places pour un match de football du MHSC (en août et septembre)
• Six heures au tennis club de Grammont
• Deux heures de cours collectifs au tennis club de Grammont
• Un stage d'une semaine : apprentissage de la compétition au tennis club Les Garrigues
• Trois heures au tennis club Les Garrigues
• Un stage de tennis d'une semaine au tennis club Les Garrigues
• Une entrée à la piscine olympique d'Antigone
• Dix entrées dans les piscines de la Ville de Montpellier
• Un repas chez Mac Donald's (centre-ville, Croix-d'Argent, Paillade, Alco, Près d'Arènes ou Saint-Jean de Védas)
• Une partie de laser quest
• Deux parties de squash au squash club de Montpellier
• Une visite guidée par l'office de tourisme de Montpellier
• Une location de vélo ou d'un VTC pour une journée avec TaM Vélo
• Une partie au bowling de Montpellier (tarif réduit pour les accompagnateurs)
• Une inscription gratuite à l'école municipale d'échecs
• Une inscription gratuite pour les bibliothèques et médiathèques de Montpellier
• Une visite guidée à l'espace de prévention de Val d'Aurelle "Epidaure"
• Un baptême de plongée avec bouteille en piscine
• Une initiation au snooker
• Deux heures de snooker

Pour tout renseignement :
04 67 92 30 50

PORT MARIANNE

Le Mas de Costebelle sera aménagé en Maison pour tous

La Ville de Montpellier a fait l'acquisition du Mas de Costebelle situé 842, rue de la Vieille Poste en vue de la création de la maison pour tous du quartier Port-Marianne. Cette propriété d'un hectare environ comprend également une maison à usage d'habitation de 230 m² et une salle de réception de 830 m² comprenant cuisine et vestiaire. L'ensemble va être réhabilité afin d'accueillir les activités socio-culturelles nécessaires à ce nouveau quartier.

VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

Découvrez Montpellier l'insolite

Quel que soit le thème de la visite choisie, les guides de l'Office de tourisme vous réservent le privilège de percer les secrets de la cité millénaire et d'accéder à des lieux jalousement clos au public... et ce n'est pas réservé qu'aux touristes !

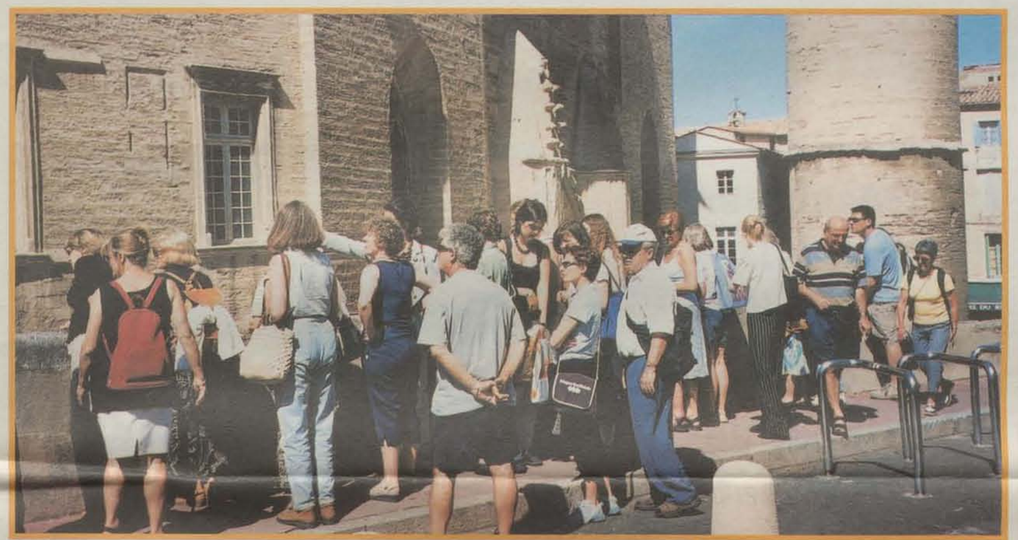

A La faculté de médecine, vous pourrez découvrir la salle des Actes où les plus grands comme Guy de Chauliac, Rondelet, mais aussi Rabelais ont prêté le serment d'Hippocrate.

Montpellier est assurément une ville qui vaut le détour. Chaque année, des milliers de touristes français et étrangers y affluent. Par notre connaissance de son histoire, de son patrimoine, nous en sommes les ambassadeurs. Mais que connaissons-nous véritablement d'elle ? Les vacances sont l'occasion de découvrir ou redécouvrir ses trésors cachés, de s'offrir une petite flânerie dans ses jolies ruelles médiévales et de goûter à la fraîcheur de ses parcs et placettes, véritables âmes des quartiers. Pourquoi pas à l'occasion d'une visite guidée ?

MONTPELLIER, À PIED, "BY NIGHT"... OU EN TRAMWAY

Tout au long de l'année, l'Office de tourisme organise des visites du centre historique qui permettent d'avoir une vue d'ensemble de Montpellier : une évocation des moments forts de son histoire et de son évolution au fil du temps, illustrés par l'étude de ses monuments phares. Une vingtaine de visites à thèmes permettent aussi d'approfondir certains aspects particuliers du Montpellier d'hier et d'aujourd'hui. L'an dernier, l'Office de tourisme a accueilli plus de 18 000 visiteurs au cours de ses visites guidées. Cet été, des nouveautés viennent répondre aux suggestions émises par les Montpelliérains autant que les touristes. Au programme : des visites exclusives de la faculté de médecine, la plus ancienne université d'Europe, un circuit " by night ", pour découvrir Montpellier du 21e siècle en nocturne, un périple spécial "Sur les pas de Saint-Roch", le Montpelliérain le plus célèbre au monde et des visites en tramway combinées avec des circuits pédestres pour se rendre au-delà du centre ancien. Ces itinéraires jonchés de découvertes sont commentés en français, en anglais et depuis peu en allemand, par des guides passionnants qui distillent tout au long des visites autant d'informations, que d'anecdotes et de friandes petites histoires de la grande histoire.

JOUEZ LES PASSE-MURAILLES

Mais le nec plus ultra des visites guidées, c'est la possibilité de visiter des lieux uniques, habituellement fermés au public, dont seuls les guides possèdent les clefs. C'est ainsi qu'il vous sera possible de pénétrer dans certaines cours somptueuses d'hôtels particuliers construits par la noblesse aux 17e et 18e siècles : les hôtels de Castries, Fizes, Montcalm, Mirman, Graves, Baschy, Cayla, Griffy, etc. Et au-delà de toutes leurs cours, vous pourrez aussi gravir de fastueux escaliers et pénétrer l'intimité d'intérieurs cossus imprégnés de l'atmosphère d'antan. C'est au numéro 2 de la rue de la Barralerie, derrière de lourdes portes, des grilles grinçantes et en contrebas d'un escalier marqué par le temps, que vous pourrez également découvrir le mikvé médiéval. Ce bain rituel juif datant du 12e siècle, est un lieu chargé de spiritualité. Il est admirablement bien conservé et unique en Europe. Ses eaux bleues translucides qui y pénètrent par capillarité depuis des siècles, ne vous laisseront certainement pas de glace... Enfin, du sommet de l'Arc de Triomphe construit, en l'honneur du Roi-Soleil, à la fin du 17e siècle, en lieu et place de l'ancien rempart qui ceinturait l'Ecusson, la ville, et encore plus loin, la montagne, la garrigue et la mer, s'offriront sous un aspect inhabituel à vos regards. Mais attention, auparavant, il vous faudra gravir les 80 marches de son tortueux escalier en colimaçon. Une ascension étourdissante qui ne manquera pas de vous surprendre...

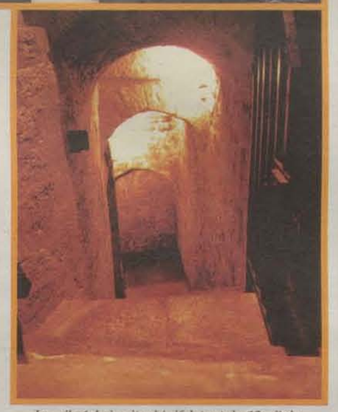

Le mikvé, bain rituel juif datant du 12e siècle, atteste de l'existence d'une importante synagogue, à mi-chemin entre Notre-Dame des Tables et l'église de la Sainte-Croix.

L'Office de tourisme certifié par la marque NF Service

Montpellier est la 1re ville du Languedoc-Roussillon dont l'Office de tourisme est certifié AFNOR. Cette certification conforme des services de l'accueil aux exigences de la norme est le résultat d'une démarche qualité qui a été conduite dans tous les domaines. Au nombre des critères de sélection qui ont fait l'objet d'un contrôle : la facilité d'approche, l'aménagement des locaux, les informations mises à disposition et consultables, la disponibilité, la compétence et la formation du personnel, mais surtout, l'accueil des visiteurs sur place, par téléphone et par courrier et la gestion de la satisfaction des visiteurs.
Ils sont 227 000, dont 25% d'étrangers d'origine anglophone ou allemande, à avoir été accueillis par les bureaux de l'Office de tourisme en 2001. Avec des pics de plus de 1000 personnes par jour en juillet et en août !

Les visites de l'Office de Tourisme

• Le centre historique
• Montpellier médiéval
• L'histoire de la médecine à Montpellier
• Les églises de l'Ecusson
• L'histoire de la communauté juive à Montpellier
• La cathédrale Saint-Pierre et le gothique méridional
• Sur les traces du protestantisme
• Montpellier, capitale des états du Languedoc
• Les hôtels particuliers
• L'hôtel Haguenot (en juillet uniquement)
• Le 19e siècle et la décoration monumentale
• Antigone, le règne du néoclassicisme
• Visite du Montpellier du 21e siècle en tramway
• Montpellier de places en places
• Sur les traces de Saint Roch (le 16 août)
• La faculté de médecine
• Visite nocturne du Montpellier du 21e siècle
• Le Lez
• Les fontaines
• La ville marchande à travers les noms de rues
• Le protestantisme
• L'opéra Comédie

Office de Tourisme de Montpellier
30, allée Jean de Lattre de Tassigny
Tél. : 04 67 60 60 60
e-mail : contact@ot-Montpellier.fr

Succès pour l'OPAH Méditerranée/Gares

L'OPAH Méditerranée/Gares est la 4e opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) à avoir été menée par la Ville. Lancée en 1998, elle a été prolongée en 2001 d'une quatrième année pour faire face aux très nombreuses demandes. Au total, 60 immeubles ont été ravalés, 169 logements et 95 parties communes ont été réhabilités, sachant toutefois que les particuliers qui ont obtenu un avis favorable à leurs demandes de subvention bénéficient encore de deux ans pour réaliser leurs travaux. Enfin, 78 appartements, jusqu'ici vacants, ont également pu être réhabilités et remis sur le marché de l'immobilier. Parallèlement à ces réhabilitations, la Ville a financé à hauteur de quelque 2 millions d'euros, la création de la Maison pour tous Voltaire, l'aménagement d'espaces verts, ainsi que les trottoirs des rues Méditerranée, de la Lorraine, de Barcelone et de la place François-Jaumes.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A CHANGÉ D'ADRESSE

Les locaux du CCAS de la Ville de Montpellier se trouvent depuis le premier juillet dans le quartier de Port Marianne - Richter : 125, place de Thermidor BP 9511 34042 Montpellier Cedex 01 Tél. 04 99 52 77 00

EN VILLE SANS MA VOITURE : 22 SEPTEMBRE

La ville participera cette année encore à l'opération "En ville sans ma voiture" qui aura lieu le 22 septembre prochain. Tout naturellement, la journée annuelle du vélo, organisée depuis plusieurs années par la ville aura lieu le même jour comme en 2001. Les initiateurs de l'opération poursuivent un double objectif : "Initier de nouvelles pratiques de mobilité tout en permettant de redécouvrir la ville, ses habitants, son patrimoine. Elle vise à mesurer les progrès et les efforts consentis face aux enjeux des plans de déplacements urbains." Au programme de cette journée, entre autres, un grand rallye pédestre.

OPAH ECUSSON/ "CATHÉDRALE-RECTORAT" ET BOUTONNET/BEAUX-ARTS

Bénéficiez d'aides financières exceptionnelles pour réhabiliter votre logement

Les propriétaires et locataires résidant dans le périmètre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancées par la ville peuvent bénéficier de subventions pour améliorer le confort et la valeur de leur logement. La marche à suivre en questions.

Mettre en valeur le quartier Ecusson "Cathédrale-Rectorat"

L'OPAH Ecusson/"Cathédrale-Rectorat", qui a débuté le 15 mai 2001, s'inscrit dans le cadre du Grand Projet de Villede Montpellier. Son objectif est de mettre en valeur le patrimoine architectural et historique du centre-ville et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le périmètre du quartier est délimité par le quai du Verdanson au nord, le boulevard Henri IV à l'ouest, la rue de l'Aiguillerie à l'est et la rue Foch au sud. Dans ce secteur, l'habitat très ancien comporte quelques faiblesses : il est parfois inconfortable et ne correspond pas toujours aux normes modernes d'habitabilité. Les parties communes des immeubles (cages d'escaliers, façades...) sont souvent laissées sans entretien. Les petits logements individuels sont très nombreux au détriment des grands logements à usage familial. Enfin, le patrimoine de ce secteur sauvegardé nécessite d'être entretenu et valorisé. Déjà de nombreux logements ont bénéficié de travaux de rénovation intérieure. Pendant les trois années de l'opération, ces travaux pourraient concerner plus de 260 logements, quelque 20 cages d'escalier et portes d'entrée, une cinquantaine de façades d'immeubles et un certain nombre de logements inoccupés avant leur mise sur le marché. Parallèlement, des actions ont aussi été prévues par la Ville pour améliorer le cadre de vie et l'identité du quartier. Exemple : l'aménagement de locaux associatifs dans l'ancien bâtiment du "Prêt gratuit" rue Lallemand et de son jardin destiné à être ouvert au public, l'extension du conservatoire et le réaménagement de la rue de l'Université, l'éclairage de la cathédrale Saint-Pierre, la reconversion de la tour des Pins, le triplement des espaces d'exposition du musée Fabre, la restauration de la porte du Peyrou et l'aménagement d'espaces verts. D'autres mesures complémentaires, qui feront l'objet de concertation avec les habitants, sont également envisagées.

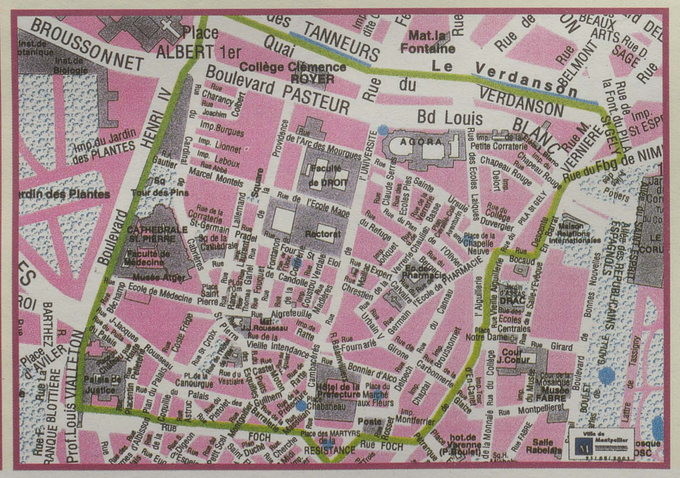

Si vous êtes intéressé, contactez l'équipe de suivi animation : Bureau d'étude Urbanis au 04 67 54 40 93.

Qu'est-ce que l'OPAH ?
L'OPAH (prononcez opa) est une opération d'urbanisme financée par l'Etat, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Ville de Montpellier. Elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers, à développer un habitat de qualité et à mettre en valeur le patrimoine bâti existant. Deux OPAH sont actuellement en cours sur les quartiers Ecusson/ "Cathédrale-Rectorat" et Boutonnet/Beaux-Arts. Déjà, dans le cadre des quatre précédentes OPAH qui ont été réalisées sur les quartiers Candolle, Sainte-Anne, Gambetta/Figuerolles et Méditerranée/Gares plus de 700 logements ont été réhabilités.

Quels sont ses avantages pour les particuliers ?
L'OPAH permet aux propriétaires et locataires dont les logements sont situés dans son périmètre, d'obtenir pendant trois ans des subventions avantageuses pour réaliser des travaux de rénovation. Ces procédures sont uniquement incitatives : il ne s'agit pas, en effet, d'imposer la réalisation des travaux, mais bien de créer les conditions favorables au développement de projets de remise en état des logements et des parties communes d'immeubles.

Quels sont les travaux concernés ?
Ce sont ceux destinés à l'amélioration du confort, à la mise aux normes et en sécurité, à l'isolation phonique et thermique, à l'accessibilité et l'adaptation aux personnes à mobilité réduite. Ils peuvent ainsi concerner la toiture, le gros œuvre, le ravalement de façade, les sanitaires, les menuiseries, l'électricité, le chauffage, la plomberie, l'installation d'ascenseur dans les parties communes d'immeubles, etc.

Que faut-il faire pour en bénéficier ?
Chaque situation étant particulière, les personnes intéressées sont invitées à rencontrer les architectes, urbanistes et techniciens de l'équipe de suivi-animation qui sont gracieusement mis à leur disposition par la Ville. Tous ces professionnels sont chargés de leur porter assistance lors du montage des projets et des demandes de subvention, de dispenser informations et conseils sur les conditions techniques, financières et juridiques de leurs réalisations.

Réhabiliter le quartier Boutonnet Beaux-Arts

L'OPAH Boutonnet/Beaux-Arts a débuté au mois d'avril de cette année. Elle s'inscrit dans une optique de réhabilitation et de revalorisation du tissu ancien existant. Ses limites sont marquées au sud et à l'ouest par les quais du Verdanson, le quai des Tanneurs et l'avenue Saint-Charles et au nord et au sud par les rues Colonel Marchand, Saint-Vincent-de-Paul, Cavalerie, Bernard-Délicieux et du 81e RI. L'objectif poursuivi est de favoriser le maintien des habitants aux revenus modestes, tout en incitant les propriétaires à améliorer le niveau de confort de leurs logements. Il s'agit aussi de privilégier les logements familiaux, en luttant contre la division, d'orienter vers des réhabilitations de qualité et de lutter contre la vacance des logements. L'OPAH a aussi pour mission d'améliorer la qualité de vie du quartier. Sur les trois ans à venir, les travaux pourraient concerner 250 logements, 70 façades d'immeubles, une trentaine de parties communes et un certain nombre de logements inoccupés avant leur mise sur le marché. En accompagnement et en soutien, la Ville a décidé de mener diverses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie, notamment en réaménageant les espaces publics et en implantant de nouveaux équipements de quartier.
Au nombre de ses projets : la création de la Maison pour tous Joachim du Bellay, rue Saint-Vincent-de-Paul, l'aménagement des places Paul-Emile-Combes, Beaux-Arts et Faubourg Boutonnet, ainsi que des rues Colonel Marchand et Saint-Vincent-de-Paul. Ces projets seront mis en œuvre en concertation avec les habitants et les associations de quartier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'équipe de suivi animation : Cabinet Dalby au 04.67.04.51.28.

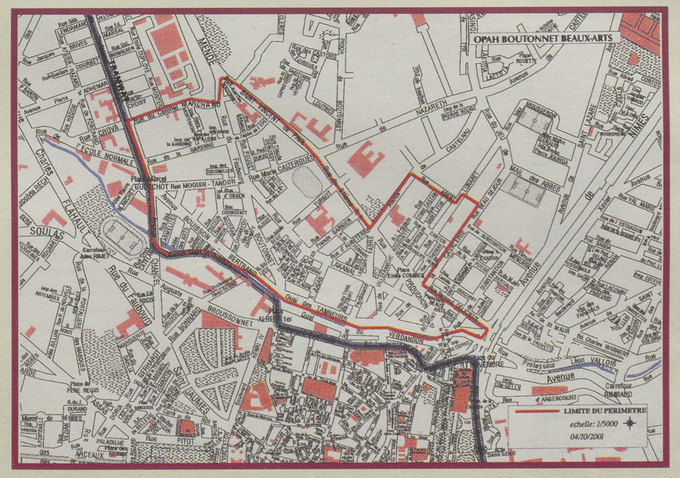

ETUDIANT CHERCHE LOGEMENT...

Comme chaque année, l'Espace Logement étudiant met son dispositif au service des étudiants à la recherche d'un logement. Dans un premier temps, dès les résultats du bac, et jusqu'au 19 août, les étudiants peuvent venir consulter gratuitement au centre Rabelais (boulevard Sarrail) quelque 3000 d'offres de location étudiante, dans tous les quartiers, vides ou meublés.
A partir du 19 août, et jusqu'au 8 novembre, l'Espace logement prend ses quartiers au Salon du Belvédère, au Corum. Vous y trouverez, outre les annonces de logements libres, les services de la CAF de Montpellier, EDF - GDF, France Télécom, les services de la Ville (vie de la cité, transports en commun ...) et la Caisse d'Epargne.
www.espace-etudiant.com

MÉFIEZ-VOUS DE L'EAU QUI DORT, ELLE FAIT LE LIT DES MOUSTIQUES

C'est un conseil de l'Entente interdépartementale et régionale pour la démoustication du littoral méditerranéen, organisme qui lutte depuis plusieurs décennies pour la réduction des nuisances causées par les moustiques ainsi que pour la préservation des zones humides. Un seul moustique pond 200 œufs dans toute eau stagnante. Alors avant de vous faire piquer, supprimez toutes les eaux stagnantes de votre environnement : vides sanitaires, chenaux obstrués, bassin, récipients divers, piscine non entretenue...
Et si vous avez des questions, ou des moustiques, vous pouvez composer le numéro Indigo : 0 825 399 110

SALON DU CHEVAL

Le succès de la seconde édition a confirmé la place du Salon du Cheval de Montpellier. Déjà les associations d'éleveurs de chevaux de race les institutions, les organisateurs de concours, les troupes équestres, les professionnels de l'équipement des cavaliers, des chevaux et des écuries ont manifesté leur désir d'être présents à Montpellier pour la troisième édition qui se tiendra du 30 octobre au 3 novembre prochain au Parc des Expositions

Christian Bouillé,

Professeur à l'université Montpellier II, maire-adjoint du quartier Cévennes

Christian Bouillé, conseiller général, adjoint au maire délégué au Contrat local de sécurité, porte un regard de scientifique sur son engagement politique

Des montagnes cévenoles à Montpellier, de l'école normale d'instituteurs à la faculté des sciences, pouvez-vous retracer votre parcours ?
Je suis protestant, originaire du Martinet, un petit village des Cévennes. Mon père, un enfant de l'assistance publique, trouvé sous le porche d'une église, était mineur. A l'époque, pour un fils de mineur, l'enseignement était la voie royale, celle qui permettait d'échapper à la mine. Je suis donc devenu instituteur et me suis beaucoup investi dans ce métier. Mais au bout de six ans, j'ai voulu progresser et devenir professeur de collège. Désigné par l'Inspection Académique du Gard, je suis venu à Montpellier pour poursuivre des études supérieures. Mes résultats m'ont permis d'aller au-delà de mes espérances et de faire une carrière d'universitaire à Montpellier II où j'exerce des fonctions de chercheur et d'enseignant. Mon domaine d'activité est centré sur les sciences de la vie et plus particulièrement la neurobiologie cellulaire. Je suis marié, j'ai deux enfants et j'habite le quartier des Cévennes.

Elu conseiller général du 7e canton en 1998, je suis président de la commission du développement économique et de la politique de l'emploi au Conseil général.

Comment passe-t-on des sciences à une fonction élective ?
Je suis génétiquement et viscéralement un homme de gauche. J'ai toujours été un militant c'est à dire un soldat fidèle à ses idées et au candidat désigné par le parti.
De 89 à 97, je me suis beaucoup impliqué dans les équipes de direction successives de l'université Montpellier II, et me suis engagé pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés en lançant des opérations innovantes qui ont été couronnées de succès. Cela m'a donné le goût de m'impliquer plus activement dans le secteur politique et de franchir le pas qui transforme un militant en élu. En 1995, le maire de Montpellier, à qui j'apporte mon soutien depuis 1978, m'a pris dans son équipe en me confiant diverses délégations qui lui ont permis de tester à la fois mon engagement et mes compétences.
Finalement il m'a confié la délégation de la Sécurité. Je n'y connaissais rien mais cela me permettait d'avoir un œil neuf, sans a priori. Un scientifique, s'il est un bon généraliste, peut s'adapter en appliquant sa méthodologie à des situations nouvelles et y apporter des réponses efficaces.

Le souci sécuritaire n'est-il pas en contradiction avec votre fibre d'homme de gauche ?
Soyons clairs. Montpellier est, et restera, une ville d'accueil et de tolérance qui place le respect des libertés individuelles comme préalable à toutes ses actions. Mais, si je me suis engagé politiquement, c'est pour faire en sorte que les gens vivent mieux. Or, la sécurité est une priorité des Montpelliérains. Il fallait répondre à leurs attentes et intégrer l'idée que la réussite de notre ville, que tout le monde s'accorde à reconnaître, passe aussi par la tranquillité de ses habitants. Nous avons donc pris le problème à bras-le-corps et signé un contrat local de sécurité qui commence à porter ses fruits. En effet, ce dispositif a permis de mettre en place un véritable partenariat dans lequel chacun apporte sa contribution pour plus de sécurité. Il mobilise, en ce qui concerne la ville, environ 250 personnes : police municipale, agents de médiation urbaine, surveillants de la voie publique, brigade équestre, VTT, et opérateurs du centre superviseur urbain.

Et pour les caméras, vous n'avez pas d'état d'âme ?
Là encore, c'est le scientifique qui va vous répondre. Quand je regarde les faits, que j'analyse les résultats, je constate que ce sont des outils utiles et efficaces qui permettent, sans se substituer à la police, de lui apporter une aide précieuse. La loi dite Pasqua a prévu les garde-fous pour préserver les libertés individuelles. Nous ne faisons rien d'autre que d'appliquer la loi, rien que la loi, mais toute la loi. Nous n'avons d'ailleurs eu aucune plainte concernant une éventuelle intrusion dans la vie privée des gens après plus de 600 interventions en 12 mois de fonctionnement.
Si au départ, je n'étais ni pour, ni contre, aujourd'hui je peux vous dire que je n'ai aucun état d'âme et je pense que les personnes qui sont montées sur leurs grands chevaux à ce sujet ont fait fausse route.

Quelle place y a-t-il dans le dispositif pour la prévention ?
L'équation sécuritaire est une équation à trois inconnues, qui ont chacune une importance plus ou moins grande, mais qui doivent se combiner pour obtenir le résultat souhaité. La première inconnue, c'est la prévention, la seconde la répression, la troisième la réinsertion. Quand on regarde la politique conduite par la ville, l'inconnue majeure, c'est la prévention. Les moyens injectés sont énormes : soutien au tissu associatif, opérations Place aux sports, maisons pour tous etc. Au quotidien, on a multiplié les moyens pour permettre à tous les Montpelliérains, et en particulier aux jeunes, de se comporter en citoyens responsables. Mais toutes ces actions sont tellement bien intégrées qu'on ne les voit plus !

Et la répression ?
Quand la prévention atteint ses limites, il faut en venir à la répression pour rétablir l'ordre. C'est le rôle de la police nationale et, dans la mesure de nos moyens, nous lui donnons un coup de main. Il y a sans arrêt des aller-retour entre prévention et répression pour éviter qu'il n'y ait une inflation de la délinquance et c'est inévitable. En tant que biologiste, je sais que la vie est un combat permanent, un équilibre entre les forces qui construisent la vie et celles qui la détruisent. Les milliards de cellules qui constituent notre corps durent entre quelques jours et quelques mois. Comment expliquer alors que l'on puisse vivre des dizaines d'années avec un ensemble de cellules qui sont sans cesse éliminées ? Tout simplement parce qu'il y a dans les gènes un programme de fabrication qui permet de reconstruire à l'identique ce qui est détruit sans arrêt. Le jour où il n'y a plus cet équilibre entre construction et destruction, c'est la mort.
Dans une ville, c'est rigoureusement la même chose. La ville est un organisme dont les habitants sont les cellules. Si l'on ne respecte pas les règles de la vie en société, l'équilibre est rompu et les dysfonctionnements, comme la montée de l'insécurité par exemple, s'installent. C'est la raison pour laquelle les élus responsables que nous sommes se doivent de restaurer, avec tous les partenaires du Contrat local de sécurité, la tranquillité de leurs administrés.

Etes-vous optimiste quant aux résultats ?
Je pense très sincèrement et les statistiques en témoignent, que nous sommes sur la bonne voie. Entre 2000 et 2001, la délinquance générale a augmenté de +11% en France alors qu'elle baissait de -2% à Montpellier. Pour la délinquance de voie publique, c'est +19,7% à Toulouse, +9% à Bordeaux, +11,3% à Nice ... et -2,6% à Montpellier. Enfin pour les quatre premiers mois de 2002, la tendance se poursuit et on note une nouvelle diminution de -4% par rapport à 2001?
Nous allons persévérer pour les Montpelliérains, mais encore faudrait-il que le nouveau Gouvernement tienne ses engagements.

ODySSeUm

Un centre ludique et commercial à l'échelle de l'arc méditerranéen

A Odysseum, jeune quartier de l'Est montpelliérain, activités ludiques, culturelles, sportives et commerciales se conjuguent pour créer un complexe de loisirs original et résolument tourné vers l'avenir. Présentation avec Georges Frêche, maire de Montpellier.

Pourquoi le nom d'Odysseum ?
Tout simplement en référence à l'Odyssée d'Ulysse, parce que c'est à une véritable aventure que nous convions les visiteurs, et aussi pour réaffirmer l'attachement de Montpellier à sa situation de ville de la Méditerranée.

En quoi Odysseum est-il un concept nouveau ?
Odysseum, c'est la réunion de deux concepts existants déjà depuis une cinquantaine d'années aux Etats Unis, et importés en Europe dans les années 70 : d'une part les centres commerciaux et d'autre part les parcs de loisirs. Chacun de ces concepts est bien connu et bien rodé. Ce qui est nouveau, et qui n'existe nulle part ailleurs, c'est de les avoir fondus dans un projet unique, créant un concept qui, lui, est parfaitement original.
Odysseum, contrairement aux équipements du type Futuroscope, ne se présente pas comme un parc fermé appartenant à un propriétaire unique, mais plutôt comme un grand quartier regroupant de multiples commerces et équipements ludiques gérés par des propriétaires différents. Un "véritable monde de loisirs et de sensations", comme dit le slogan, où les gens pourront arriver à 9 heures du matin et en repartir à 6 heures le lendemain matin. Entre temps ils auront pu aller au cinéma, à la patinoire, au planétarium, faire une partie de bowling, danser, écouter de la musique, se plonger dans un bain bouillonnant, faire leurs courses, se restaurer, boire un verre... Odysseum concept nouveau, s'inspire à la fois des grands centres commerciaux Européens et de Disneyland, Orlando, Port Aventura etc.

Qu'est-ce qui va donner sa cohérence au projet ?
Une société d'économie mixte se mettra en place d'ici quelques mois. Elle n'aura pas un rôle de gestion des équipements qui seront gérés par leur propriétaire, mais de coordination des différentes entités constituant Odysseum.
C'est cette Sem qui assurera la cohérence d'Odysseum et qui en fera la promotion internationale après l'Agglomération de Montpellier. Les bénéficiaires d'Odysseum, ce sont non seulement les habitants de l'agglomération de Montpellier mais aussi les 1 300 000 touristes qui visitent notre région chaque été de Port Camargue au Cap d'Agde. Ce pilotage par une société d'économie mixte est d'autant plus utile pour assurer la cohérence du projet que celui-ci est appelé à évoluer et à se développer dans les 20 ans à venir.

Odysseum n'est donc pas bouclé ?
Pas du tout. Odysseum est un concept évolutif appelé à se développer sur une dizaine d'années, depuis son démarrage en 1999, lors de l'ouverture du Multiplexe.
Il n'est pas bouclé sur le plan géographique car, au-delà de l'autoroute, la Ville et la SERM ont acheté il y a quelques années un peu moins de 200 hectares de terrain pour le tracé de contournement TGV de Montpellier et pour la future gare TGV de Montpellier qui s'installera près du château de la Mogère dans les années 2010.
Toutes ces superficies ne seront pas nécessaires pour la gare et le tracé de la ligne TGV. L'excédent et d'autres terrains à acheter serviront aux futures extensions d'Odysseum.
Odysseum n'est pas bouclé non plus sur le plan thématique.
Après Bordeaux, Lyon, et d'autres villes, Montpellier aura un jour son casino. Il s'installera naturellement à Odysseum. Un grand huit pourra venir assez vite compléter le paysage.
Par contre, le projet de rivière artificielle pour le canoë kayak, sans être totalement abandonné dans le cadre montpelliérain, est définitivement abandonné dans le cadre d'Odysseum, car il occuperait trop de place par rapport au nombre de pratiquants. D'autres attractions (piscine à vagues, toboggans avec bateaux plongeant dans des rivières artificielles, etc.) sont encore à l'étude.
Enfin, une scène sur un lac artificiel est prévue avec 3 000 ou 4 000 places de gradins au-delà de l'ancien siège d'Air Littoral, le long de l'avenue Pierre Mendès-France. Cette scène pourra accueillir les soirs d'été, pendant la saison touristique, des spectacles de danse, de pyrotechnie, de ballets aquatiques, etc.

Comment Odysseum s'articule-t-il avec le centre historique de Montpellier ?
Les deux entités sont parfaitement complémentaires mais ne se situent pas à la même échelle. Odysseum est en lien direct avec l'Ecusson grâce à la première ligne de tramway de l'agglomération qui relie La Paillade à Odysseum, en passant par les universités, les hôpitaux et la place de la Comédie. Il est prévu d'inciter les visiteurs d'Odysseum à poursuivre leur visite jusqu'au centre historique de Montpellier, en leur donnant par exemple un aller-retour gratuit en tramway entre le parking d'Odysseum où ils auront mis leur voiture et la place de la Comédie d'où ils pourront rayonner dans tout l'Ecusson pour boire un verre en terrasse ou faire des courses dans les rues piétonnes ou au Polygone.
Pour maintenir un équilibre nécessaire entre le centre historique et Odysseum, il faut reconsidérer l'Ecusson et ses quelque 300 commerces comme une entité et les gérer comme telle. C'est pourquoi la ville de Montpellier étudie la mise en place d'un "Town Manager Center" qui serait chargé de la gestion et de l'animation du centre ville.

Comment Odysseum se situe-t-il dans le schéma de développement de Montpellier?
Il faut bien voir qu'Odysseum est un projet à l'échelle de l'agglomération qui, s'il s'intègre parfaitement dans le schéma de développement de la Ville de Montpellier, dépasse largement ce cadre. En effet, Montpellier a grandi. Nous travaillons depuis plus de 20 ans à organiser et accompagner son développement en l'orientant vers le Lez, puis vers la mer, via Antigone hier et Port Marianne aujourd'hui. Odysseum est une des pièces du nouveau centre de Montpellier qui se développe à l'Est autour de trois axes : celui du pouvoir administratif et politique, avec le nouvel hôtel de police qui se termine et le projet d'une nouvelle mairie dans le quartier des Consuls de Mer, l'installation récente de l'Acm, du Ccas, de la Serm à Richter ; un axe vert et touristique avec le Port Jacques Coeur (300 anneaux) qui ouvrira en 2006, les 15 hectares de Parc Marianne, le projet du centre international d'art contemporain. Odysseum constitue l'axe ludique et commercial de ce nouveau centre.

Qui porte Odysseum ?
Odysseum a été lancé par la Ville de Montpellier, qui a assuré la mise en place de la ZAC, et par la Société d'Equipement de la Région de Montpellier, qui en assure la promotion jusqu'à fin 2002. La nouvelle Agglomération de Montpellier a mis dans les dossiers dits "d'intérêt d'Agglomération" les zones ludiques. Cela concerne donc au premier chef Odysseum et, si l'étude de faisabilité était favorable, le projet de zone d'attractions à connotation tropicale en cours à Murviel-les-Montpellier et sur les communes avoisinantes.
Concomitamment, au cours du second semestre 2002, la ZAC d'Odysseum passera de la responsabilité de la Ville à celle de l'Agglomération, à compter du 1er Janvier 2003. C'est donc l'Agglomération qui fera la promotion d'Odysseum en 2003 et encore en 2004. La SEM Odysseum, qui sera mise en place courant 2003, l'Agglomération possédant la majorité des parts, prendra ensuite le relais lorsqu'elle sera opérationnelle.

Les équipements existants, les équipements en cours et les équipements à venir

RÉALISÉ

1 - LE MULTIPLEXE

Ouvert depuis 1998, le Gaumont Multiplexe connaît une affluence exceptionnelle. En 2001, les 16 salles ont déjà accueilli 1 150 000 visiteurs. Conçu par les architectes de l'agence Gayet-Doronian, le Multiplexe propose, 7 jours sur 7, toute l'actualité du cinéma dans des conditions de projection d'une qualité exceptionnelle. Les salles, équipées d'un écran géant, bénéficient des meilleures technologies pour assurer aux films le rendu le plus spectaculaire. Un café équipé de confortables fauteuils clubs, un glacier et une salle de jeux offrent aux visiteurs des espaces de détente et convivialité entre deux séances.

Informations programmes :
Tél. 04 99 52 33 00 ou 0 892 696 696
Séances tous les jours 14h, 16h45, 19h30 et 22h15

2 - PATINOIRE VÉGAPOLIS

Végapolis, nouveau temple de la glisse, connaît depuis son ouverture en décembre 2001, le même engouement. Conçue par l'agence Chaix et Morel, la patinoire propose deux pistes à vocation complémentaire.

• Une piste sportive de classe olympique : 1800 m² de glace, un ovale parfait de 60 mètres sur 30 accueillant les plus grands galas de patinage artistique, matchs de hockey, mais aussi les scolaires et clubs de l'agglomération de Montpellier

• Une piste ludique : 1300 mètres de glace composés de dénivelés, de rampes, d'un tunnel lumineux, de décors sur écran géant et d'un vidéo-projecteur diffusant les plus grands événements télévisés. Pour patiner, danser sur des rythmes effrénés et endiablés du DJ qui officie en live depuis le cœur de la piste avec à sa disposition une palette d'instrument de dernière génération.

Patinoire ouverte 7 jours sur 7, 365 jours par an
Tél. 04 99 52 26 00

3 - PLANÉTARIUM GALILÉE

Le planétarium Galilée, œuvre des architectes Gayet-Doronian, est un lieu magique où les spectateurs sont initiés à l'observation du ciel, un monde virtuel dans l'espace et dans le temps, un voyage vertigineux à travers l'immensité du cosmos. Doté d'une technologie numérique avancée, unique en Europe, avec notamment un système d'animation vidéo "pleine voûte", le planétarium offre une véritable immersion dans l'image projetée sur un dôme écran de 15 mètres de diamètre.

Le planétarium propose deux types de séances : des séances tout public avec des spectacles d'une heure selon le programme à l'affiche, commenté en direct par un animateur scientifique ; des séances interactives pour les groupes scolaires adaptées au niveau pédagogique des élèves (sur réservation).

Information réservation
Tél. 04 67 13 26 26

4 - ROUTE 66

Situé en face du Multiplexe et à côté de la patinoire, cet authentique restaurant "steack house" vous invite à découvrir la véritable cuisine américaine au milieu d'une décoration made in USA, avec un accueil basé sur la convivialité. Le restaurant propose régulièrement des soirées pour tous les fans de musique américaine : rock, folk, blues, rythm and blues...Et pour tous les passionnés de la mythique route 66, il organise des "meetings" de bikers, de Cadillac ou de Corvettes.

Informations, réservation
Tél. 04 67 42 66 66

BIENTÔT

15 - CENTRE COMMERCIAL

Un centre commercial de 120 boutiques, méditerranéen, confortable, ouvert sur la lumière naturelle et la végétation environnante, avec des commerces de toutes catégories.

16 - DÉCATHLON

Le magasin d'Odysseum multipliera les services et les innovations pour favoriser l'accès de tous à tous les sports. Ainsi, des zones de test et d'apprentissage permettront d'essayer les produits avant de les acheter.

17 - HYPERMARCHÉ GÉANT CASINO

Un enseigne majeure de la grande distribution.

18 - IKÉA

En s'installant à Odysseum, Ikéa apportera un savoir-faire et une qualité de renommée internationale, avec sa vaste gamme d'articles d'ameublement moderne, fonctionnelle et esthétique.

EN COURS

5 - L'AQUARIUM

Equipement de toute dernière génération, l'aquarium d'Odysseum permettra la découverte du monde marin et en particulier de la Méditerranée.

Des bassins thématiques, une mise en scène soignée, l'interactivité de certains bassins accentueront la magie d'un aquarium du Sud privilégiant les trésors de la faune méditerranéenne.

La sensation d'immersion sera totale et la proximité avec les espèces contribuera à créer une ambiance féerique fascinante.

En plus de nombreuses attractions spectaculaires, il proposera des activités culturelles et pédagogiques qui sensibiliseront toutes les générations aux enjeux écologiques de la protection de la faune aquatique.

Ouverture prévue au 3e trimestre 2005

6 - BALTINÉÏS

Baltinéïs est un espace aquatique de bien-être et de détente très particulier. Conçu comme une soucoupe, il invite chacun à prendre place pour participer à un "Voyage Immersion" de bassins en bassins. Les "passagers" pourront aménager leur séance (durée moyenne d'une heure) selon leur besoins et leurs motivations parmi plusieurs espaces : Aqua Fitness, Hydromassage tonifiant, Hydroconvivialité, Hammam, Relaxation.

Ouverture prévue fin 2004, début 2005

7 - BOWLING

Le bowling d'Odysseum offrira une trentaine de pistes dotées d'équipements ultra modernes et adaptés à tous les publics : sportifs de haut niveau, débutants, scolaires, familles. Des animations high-tech créeront des mises en scènes originales et festives relayées par un bar à thèmes et un espace de jeu (billards, jeux vidéo ...)

Ouverture prévue fin 2004, début 2005

8 - DANSO PALATIO

Danso Palatio est un endroit dédié à la musique sous toutes ses formes. Il mettra à la disposition des visiteurs des espaces accueillant des événements divers : concerts, spectacles, expositions, promotions d'artistes, thés dansants, animations pour les jeunes enfants, hit parade, conférences, conventions, défilés de mode. Danso Palatio offrira également de multiples services restaurants, cafés-concerts, boutique, cybercafé...

Véritable palais de la danse, il permettra à chacun de s'initier ou de se perfectionner dans les chorégraphies de son choix : flamenco, tango, rock acrobatique, danse moderne, jerk, charleston, valse...

Ouverture prévue fin 2004, début 2005

9 - KARTING

Tout sera conçu pour permettre à chacun de se glisser dans la peau d'un pilote automobile et de connaître les frissons de la vitesse en toute sécurité. Equipements homologués, conseils de moniteurs brevetés, mécaniciens y contribueront. Destiné aux particuliers aux groupes et aux entreprises le karting d'Odysseum proposera des tours de pistes "à loisirs mais aussi des événements conçus comme de vraies courses avec essais libres, chronométrage informatisé, assistance technique, stands équipés d'écrans vidéo...

Ouverture prévue fin 2004, début 2005

10 - MAC COY SALOON

Le Mac Coy Saloon proposera des plats "made in US" à savourer parmi les héros mythiques du Far west, dans un univers "old western". Les décors reprendront 9 thèmes traités avec réalisme et authenticité (bureau du shérif, prison, saloon avec une scène musicale...)

Ouverture prévue : printemps 2003

11 - QUICK

Ouvert 7 jours sur 7, Quick offrira un service rapide avec la volonté d'apporter la preuve qu'un hamburger a tout à gagner en étant plus européen.

Ouverture prévue : printemps 2003

12 - ROLLER DÔME

Ce concept unique réunit le côté sportif du roller à son aspect ludique dans une infrastructure haut de gamme.

Complexe ouvert, il proposera du fun en toute sécurité grâce à un encadrement qualifié et des conditions de pratique optimales. Il réunira de multiples activités : des aires de patinage libres, des cours d'initiation gratuits, des randonnées encadrées, un anneau de vitesse, un terrain de roller hockey, un skate park...

On y trouvera également un snack-bar et une boutique spécialisée.

Ouverture prévue : fin 2004, début 2005

13 - SAFARI LODGE

Ce restaurant proposera une gamme variée de recettes sur le thème de l'aventure africaine et australe. Dans un décor de savane et de brousse les convives pourront s'installer tantôt dans un campement d'indigènes, un véhicule tout terrain, une chaise à porteur, au fin fond d'une grotte ou dans la cime d'un arbre.

Ouverture prévue : printemps 2003

14 - LES 3 BRASSEURS

Les 3 Brasseurs proposeront de retrouver un plaisir unique : celui de déguster des bières brassées sur place, à l'ancienne. La brasserie proposera également de savourer des spécialités dans un décor authentique d'ancienne fabrique de bière. Régulièrement des soirées à thèmes ouvertes à tous seront proposées.

Ouverture prévue : printemps 2003

Odysseum

En images

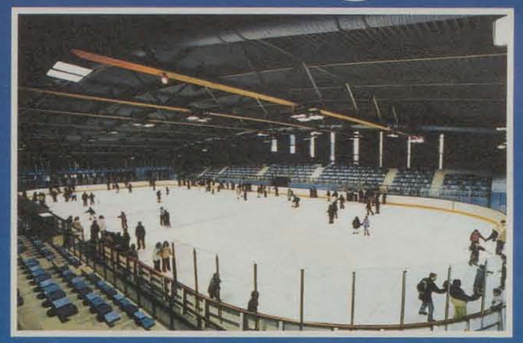

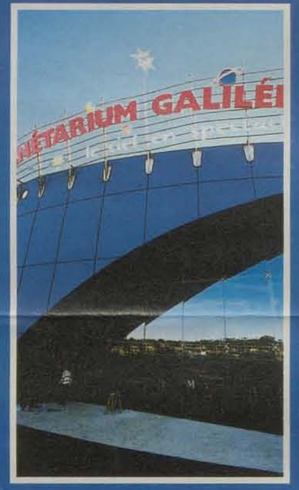

CE QUE LES VISITEURS PEUVENT TROUVER À ODYSSEUM AUJOURD'HUI

Le Gaumont Multiplexe avec ses 16 salles et un Imax qui en un an a accueilli plus de 1 150 000 spectateurs ; la patinoire Végapolis, propriété de l'Agglomération de Montpellier, qui avec 200 000 visiteurs l'année dernière est devenu le lieu incontournable des ados entre 12 et 17 ans ; le planétarium Galilée, un équipement municipal, lieu ludique de découvertes scientifiques plus qu'un simple observatoire astronomique ; Route 66 le premier restaurant qui propose une ambiance et une carte "made in USA".

CE QUI EST PRÉVU DANS UN PROCHE AVENIR

Plusieurs projets sont en cours : un aquarium qui sera propriété de la Ville, un centre de remise en forme avec des bassins successifs comme dans les anciens thermes romains classiques, un bowling de 30 pistes, le Palacio Danso, lieu de 7000 m² consacré à la danse sous toutes ses formes et qui sera ouvert pratiquement en non stop, des restaurants à thème, "saloon", "safari", "brasserie", "roller". Suivront les commerces : le magasin Ikéa, l'hypermarché Géant Casino, le Décathlon "nouvelle génération", etc.

LOI SUR LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Mise en place des maires-adjoints dans les quartiers

PATRICK VIGNAL

FANNY DOMBRE-COSTE

GHISLAINE BÉGIN

CHRISTIAN BOUILLÉ

CHRISTOPHE MORALÈS

ANNE - YVONNE LE DAIN

SOPHIE BONIFACE - PASCAL

RÉGINE SOUCHE

- Maisons pour Tous
- Maisons de Quartier
- Mairies Annexes
- Maisons pour Tous à vocation spécifique

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25.05.02

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal

2 - Informations de M. le député-maire

3 - Acquisition d'une œuvre d'Alain Clément, artiste contemporain implanté en Languedoc. Demande d'une subvention de 40% au FRAM.

4 - Dépôt gratuit et provisoire, au musée Fabre, de deux œuvres de Georges Rousse réalisées dans le cadre de l'exposition Chantiers Public.

5 - Don d'une œuvre de Claudio Parmiggiani au musée Fabre.

6 - Convention avec l'état pour l'exposition "Symboles sacrés - Quatre mille ans d'Arts premiers des Amériques", qui se tiendra du 17 juillet au 29 septembre au pavillon du musée Fabre.

7 - Dépôt d'un permis de construire un local à proximité de la piscine de Maurin.

8 - Recrutement par voie contractuelle d'un ingénieur en chef pour assurer la direction du service du système d'information géographique.

9 - Attribution de subventions à diverses associations.

10 - Garantie de la ville à l'Institut de Promotion Sociale (IPS), pour un emprunt destiné à l'acquisition et à l'aménagement d'un local rue de Escarceliers.

11 - 12 - Gestion de la dette : remboursement anticipé de deux emprunts conclus auprès du Crédit local de France.

13 - 14 - Gestion de trésorerie : ouverture de crédits.

15 - Lancement d'un appel d'offres pour l'achat de fournitures diverses nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

16 - Approbation du programme d'action proposé dans le cadre du contrat de ville de Montpellier pour 2002. Demande à l'état et aux autres partenaires du contrat de ville des subventions les plus larges possibles.

17 - Dénomination du futur quartier situé dans le secteur du Mas Nouguier, au sud-ouest de la ville, et qui comprendra 1200 logements et un parc de 16 hectares : Les Grisettes.

18 - Quartier Nouveau Saint-Roch : signature d'une convention de mandat entre la ville et la Serm pour le suivi des études préalables à la mise en œuvre d'une zone d'aménagement concertée.

19 - Signature d'une convention de mandat entre la ville et la Serm pour la réalisation des études préliminaires à la réalisation du quartier d'Ovalie. Ce nouveau quartier d'environ 25 hectares, situé sur le tracé de la deuxième ligne de tramway, en bordure de l'avenue de Vanières, comportera environ 1800 logements et un nouveau stade de rugby de12000 places.

20 à 26 - Zac Saint-Charles : demande d'agrément de substitution SCI Charles Parvis Sud. Conventions de participation entre la ville et la SARL foncière Espace Saint-Charles ; la SCI Saint-Charles A ; la SCI Saint-Charles B ; la SCI Saint-Charles Bouisson Bertrand ; la SCI Saint-Charles Chancel ; la SCI Saint-Charles Parvis Sud.

27 - Acquisition à la société héraultaise d'économie mixte de construction de deux parcelles de terrains, avenue Villeneuve d'Angoulême, pour y construire un poste de police municipale, l'actuel poste du Lemasson devant être affecté à la police nationale.

28 - 29 - Acquisition de deux parcelles nécessaires à l'aménagement hydraulique de la Lironde (recalibrage et plantations).

30 - Dans le cadre de l'aménagement du Lez vert, acquisition de l'ancien moulin à eau sis 162 rue du Moulin de Salicate.

31 - Cession à la ville par Bouygues Immobilier, d'un terrain pour l'élargissement de la rue du Val de Montferrand.

32 - 33 - Convention au bénéfice d'Eurolines et de Linebus pour l'occupation des locaux appartenant à la ville, sis place du Bicentenaire, et qui accueillaient la gare routière.

34 - Convention entre la ville et la SA Château Pourcel pour l'occupation du terrain de l'ancienne station service située 55 route de Nîmes.

35 - Rétrocession par France Télécom à la ville de la parcelle cadastrée CI 212.

36 - Convention d'occupation avec la communauté d'Agglomération, pour la gestion de la rue de la Corraterie Saint Germain, espace situé entre les deux bâtiments du conservatoire de musique.

37 - Avenant pour la résiliation du bail emphytéotique entre la ville et l'Acm concernant l'immeuble sis 27, rue Ferdinand Fabre.

38 - Régularisation foncière de voirie, aménagement piéton et places publiques Zac Antigone et Zac Port Marianne - Richter (acquisition à la Serm).

39 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'entretien annuel des espaces verts de la première ligne de tramway.

affaire n°19 (conseil 27 juin)

40 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture et l'installation de jeux pour enfants, clôtures et sols souples.

41 - Lancement d'une mise en concurrence simplifiée pour réaliser les illuminations des rues et des places pendant la période des fêtes de fin d'année.

42 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la mise en œuvre du programme 2002 de vidéosurveillance : implantation de 12 nouvelles caméras et déplacement de 2 caméras.

43 - La loi du 27 février sur la démocratie de proximité prévoit le droit à la formation pour les élus. Le conseil municipal précise les conditions d'exercice de ce droit.

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27.06.02

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil municipal.

2 - Information de M. le Maire.

2 bis - Loi relative à la démocratie de proximité – Périmètre et dénomination des quartiers de la ville.

3 - Dans le cadre de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, création de six postes d'adjoints au maire, chargés principalement d'un ou de plusieurs quartiers. Le nombre d'adjoints au Maire est ainsi porté de 18 à 24.

4 - Election des six adjoints au Maire supplémentaires. Elu 19e adjoint : Patrick Vignal, Fanny Dombre-Coste, Ghislaine Begin, Anne - Yvonne Le Dain, Christophe Moralès, Régine Souche.

5 - Autorisation de mise en vente sur le site de la Bibliothèque municipale centrale, du catalogue intitulé "André-Pierre Arnal, solitaires et nomades", co-édité par la Ville de Montpellier et les éditions Actes Sud.

6 - Adoption du principe de l'appel d'offres européen pour le renouvellement des marchés de livres et de supports audiovisuels du réseau des bibliothèques de la Ville.

6 bis - Affaires culturelles – Musée Fabre – Acquisition de deux œuvres de Frédéric Bazille – Demandes de subventions.

7 - Avenant à la convention établie entre la Ville de Montpellier et l'Abri Languedocien mettant à disposition 15 places réservées aux enfants de la Ville de Montpellier.

8 - En vue de la préparation de la rentrée scolaire 2002-2003 dans le 1er degré : avis favorable émis aux ouvertures de poste dans les écoles de la Ville et avis défavorable émis aux fermetures et blocages de postes.

9 - Convention d'autorisation d'occupation temporaire des installations sportives du Domaine de Veyrassi établie entre la Ville de Montpellier et l'Etat qui dispose que pour une durée de 35 ans, les installations sportives du Domaine de Veyrassi seront gérées par la Ville qui réalisera des travaux d'investissement afin de conforter le site, en contrepartie de créneaux horaires attribués aux clubs sportifs privés de la ville.

10 - En application des dispositions de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, modification des modalités de calcul des indemnités des élus, à compter du 1er juillet.

11 - Modification du profil de poste du collaborateur de cabinet, chargé de mission culturel.

12 - Recrutement d'un agent contractuel sur le poste vacant de directeur territorial, chargé des fonctions de conseil en gestion.

13 - Recrutement d'un agent contractuel sur le poste vacant d'attaché territorial chargé de la démocratie de proximité auprès du cabinet du Maire.

14 - Transformation des fonctions d'un poste de collaborateur de cabinet, chargé de mission pour le développement économique et social.

14 bis - Transformation des fonctions d'un poste de collaborateur de cabinet, chargé de mission pour le développement économique et social.

15 - Appel d'offres ouvert à bons de commande avec montants mini et maxi pour 2003 en vue de l'achat d'agrégats et d'enrobés.

16 - Avenant autorisant le transfert de raison sociale de la société Nouvelle Ets Danguin, titulaire du marché attribué en vue de couvrir les besoins en mobilier urbain en inox de la Ville, en société SA France Inox.

17 - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt Pru pour financer la construction de 23 logements à la résidence Le Caroux.

18 - Complément de la délibération du 27 mars 2002 du Conseil municipal relative à l'appel d'offres lancé pour le marché de concession des droits d'usage de logiciels.

19 - Avenant n°1 au marché concernant le lot n°1 (Maçonnerie, Pierre de taille, Echafaudages), établi en vue de la restauration de la porte monumentale du Peyrou.

20 - Aménagement de la Place d'Espagne : réalisation d'un échangeur routier sur l'avenue Pierre-Mendès-France au droit de la rue de la Mogère. Bilan de concertation. Arrêt du projet.

21 - Mise en place d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS). Participation de la Ville.

22 à 24 – Agréments des candidatures de la société Cogitis, de l'entreprise Idee, de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Hérault et de la Casden Banque populaire pour l'achat de lots dans la ZAC Euromédecine II.

23 à 28 - Agrément des candidatures de l'entreprise de menuiserie Pinto, de l'entreprise Prestige Automobiles, de la société de Monsieur Antoine Liguori, de la société de Monsieur Stéphan Pellegrin, pour l'achat de lots sur la ZAC Garosud.

29 – Prêt à usage gratuit consenti par ACM au profit de la Ville sur une partie de la dalle Font del Rey, pour permettre l'aménagement d'un espace public.

30 – Dans le cadre du projet d'extension du groupe scolaire du Mas de Bagnères, acquisition d'un terrain à prélever sur la parcelle appartenant à Monsieur et Madame Amarger.

31 – Cession gratuite au titre du permis de construire d'un terrain, propriété de l'association des colotis du Mas d'Estor, nécessaire à l'élargissement de la route de Lavérune.

32 – Mise en vente par la Ville d'un immeuble sis au 27 de la rue Ferdinand Fabre.

33 – Régularisation foncière entre les consorts Caussinus et la Ville.

34 – Vente à la Serm de parcelles de terrains nu, situées dans la ZAC Port-Marianne –Hippocrate.

35 – Classement dans le domaine public communal de deux sections de voies : route de Vauguières, portion comprise entre le carrefour de la RD 24 et l'avenue du Mondial et avenue Albert-Einstein, celle située entre la place Christophe-Colomb et le passage inférieur sous l'avenue Pierre-Mendès-France.

36 – Dans le cadre de la ZAC des Saints-François, rétrocession à titre gratuit à la Ville par l'association diocésaine de Montpellier, des équipements publics, situés boulevard de Strasbourg.

37 – Adoption du compte administratif 2001 de la Ville de Montpellier, du budget principal et des budgets annexes de l'eau et du lotissement communal.

38 – Budget principal et budget annexe de l'eau : affectation du résultat de fonctionnement 2001.

39 – Approbation du compte de gestion de la Ville de Montpellier pour 2001.

40 – Rapport sur la dotation Solidarité Urbaine. Exercice 2001.

41 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service distribution publique d'eau potable. Exercice 2001.

42 – Appel d'offres ouvert pour le contrôle, la maintenance et la création des équipements publics de défense incendie, de puisage et de lavage.

43 – Appel d'offres ouvert pour l'extension du réseau d'eau potable.

44 – Appel d'offres européen ouvert pour la collecte des déchets de la Ville de Montpellier.

45 – Appel d'offres européen ouvert pour le nettoiement de la Ville de Montpellier.

46 – Avenant n°4 au marché de pose et fourniture de mobilier urbain type tramway. Transfert de la société nouvelle Danguin à la S.A. France Inox.

47 – Avenant n°1 au marché de travaux neufs et d'entretien de signalisation horizontale et marquage au sol. Transfert de la société d'applications routières à la société signature SA.

48 – Quartier de la Paillade, dénomination de voies : Avenue Pablo-Neruda (1904-1973), Rond-point René-Char (1907-1988), Rond-point Antonin-Artaud (1896-1948).

49 – Appel d'offres ouvert pour la création d'espaces verts, avenue Georges-Clémenceau.

50 – Demande de permis de construire pour la réfection de la couverture de l'aile sud du Mas de Méric.

51 – Appel d'offres ouvert pour la remise en état du chai du domaine de la Pompignane.

52 – Avenant n°1 de résiliation de la convention de partenariat portant sur le développement du commerce à Montpellier.

53 – Convention d'exploitation du petit train du parc du Lunaret.

54 – Attribution d'une subvention supplémentaire à l'association Ecole du Chat de Montpellier.

"Super menteur" a déjà frappé à Montpellier

Première mesure du gouvernement Raffarin-Sarkozy à Montpellier : retrait des 60 gendarmes mobiles de Montpellier - Clapiers.

L'hôtel des Pins où les 60 gendarmes mobiles étaient logés depuis l'automne 2001 et dont ils ont déménagé en grand secret le matin du 19 juin.

Rappelons les faits. Nul n'ignore que dans le Contrat Local de Sécurité signé par la Ville du temps de M. Vaillant, ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, et dont le maire de Montpellier assure la coprésidence avec le préfet et donc l'Etat, il était prévu la venue d'un escadron de gendarmes mobiles, dit fidélisé, de 60 hommes. Cet engagement est un des éléments majeurs du Contrat Local de Sécurité.
M. Vaillant, ministre de l'Intérieur, a bien tenu ses engagements. L'escadron est arrivé à l'automne 2001 et s'est installé dans les locaux provisoires d'un hôtel de Clapiers, "Les Pins". Il était bien entendu qu'il devait ensuite s'installer dans des locaux définitifs en dur.

Pendant les précédentes élections, les 9 et 16 juin, les candidats de l'UMP, pour le soutien au Président Chirac, ont amplement fait état du dossier sécurité. Ils ont insisté largement sur l'insuffisance des effectifs et des efforts consentis. Les élections passées, l'Etat renie sa parole. Les électrices et les électeurs de l'UMP, qui ont voté en fonction de la "sécurité" sont grugés avec un cynisme rarement égalé. Trois jours après le 1er tour, sans que le maire de Montpellier et président de l'Agglomération, cosignataire et coprésident du Contrat Local de Sécurité, ait été averti, l'escadron de gendarmes mobiles de Clapiers a déménagé au petit matin à la cloche de bois sans que personne sache pour quelle destination. Nous ne doutons pas que de fausses explications seront fournies du style : *"il est sur les plages, il reviendra de temps en temps..."*. Tout ceci n'est pas sérieux.

Cet escadron assurait en effet la sécurité de l'agglomération de Montpellier la nuit, avec la BAC et la gendarmerie. Sa présence avait largement contribué à expliquer qu'en 2001, la délinquance avait baissé de 2 % dans l'agglomération de Montpellier alors qu'elle augmentait en moyenne de 11 % en France, voire de 18 à 20 % dans des villes comme Toulouse, Bordeaux, etc.
Le départ de l'escadron de gendarmes mobiles constitue donc un facteur important de l'accroissement de l'insécurité dans l'agglomération de Montpellier durant les vacances.
MM. Raffarin, Sarkozy et leurs représentants locaux en porteront toute la responsabilité.

Les électrices et les électeurs, qu'on a pris pour des "simplets", jugeront.

Le Maire de Montpellier exige que dans les meilleurs délais cet escadron de gendarmes mobiles revienne à Montpellier, conformément à la signature de l'Etat qui se déjuge en la matière. Faute de quoi, à l'automne, la Ville de Montpellier en tirera toutes les conséquences quant au Contrat Local de Sécurité.

Il ne faut pas oublier que la sécurité est une affaire régalienne. Elle relève totalement de l'Etat. C'est l'affaire du Préfet, du Ministre de l'Intérieur, du Premier Ministre et du Président de la République depuis qu'il a pris lui-même la décision de présider le Conseil de Sécurité Intérieur.

M. Sarkozy a bien voulu indiquer qu'il comptait mettre en avant les maires dans les Contrats Locaux de Sécurité. Qu'il ne compte pas sur nous pour servir de leurre et d'appeaux comme à la chasse aux canards. Les élus ne sont pas des fantoches qu'on agite pour amuser l'opinion.

Comment un élu sérieux, comptable du suffrage universel, pourrait s'associer à un Ministre de l'Intérieur dont la première mesure, 2 jours après le second tour des législatives, consiste à violer en catimini la parole de l'Etat.

Cela est indigne. A bon entendeur salut.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier
Président de l'Agglomération de Montpellier

RECTIFICATIF

Le résumé de l'affaire 35 du conseil municipal du 27 avril pouvait laisser entendre que la Ville avait acquis la totalité de la propriété des consorts Veray - Martinez. Ceux-ci précisent que l'acquisition concerne la parcelle cadastrée TE 184, une bande de terrain d'une superficie de 157 m², qui permettra à la ville d'élargir la rue de Saint-Priest.

ANTIGONE DES ASSOCIATIONS : 8 SEPTEMBRE

Ce grand rendez-vous associatif et citoyen qui regroupe chaque année plus de 1200 associations se prépare activement. Il aura lieu le dimanche 8 septembre de 9h à 19h.

LUTTE CONTRE LES TAGS

Montpellier, un exemple pour Nice. Une délégation de la ville de Nice a été reçue en mairie le 20 juin dernier par Serge Fleurence, adjoint au maire, afin de profiter de l'expérience acquise par la ville de Montpellier en matière de lutte contre les tags et les graffitis. Rappelons que notre ville vient d'attribuer un nouveau marché de plus d'un million d'euros pour poursuivre l'action d'envergure menée depuis de nombreuses années dans ce domaine.

LA FACTURE D'EAU EN BRAILLE : UN NOUVEAU SERVICE DE GÉNÉRALE DES EAUX

Générale des Eaux offre désormais la facture en braille à tous ses clients à déficiences visuelles. Sur simple appel téléphonique, la traduction des principaux éléments de la facture est réalisée par l'association partenaire "Donne-moi tes yeux" qui les expédie aux clients. Générale des Eaux Direct - 0 811 900 500 Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

BRAVO LES ARTISTES

Le jury du concours de peinture de l'Age d'Or, organisé sur le thème du Paysage a désigné ses lauréats : premier prix, Mme Colette Roux (Paysage de Bolivie) ; deuxième prix, Adrienne Person (Barque à Bouzigues) ; et deux ex æquo pour le troisième prix, Claude Avond (Le paysage) et Claude Goetz (Golf de Coulondre).

CONCERTS ÉDUCATIFS À L'OPÉRA BERLIOZ

16 000 écoliers découvrent l'Amérique

Avec une série de concerts conçus autour de l'exposition de peinture "Made in USA", l'initiative pédagogique originale de l'orchestre national de Montpellier a de quoi susciter la curiosité des enfants.

Opéra Berlioz, jeudi, 14h30. Le public: un parterre d'enfants. Au programme : musique américaine avec évocation de grands espaces à conquérir, de cow-boys et de rodéo ... Rien d'habituel pour ces lieux solennels et feutrés. Aujourd'hui, l'Opéra Berlioz s'agite, bourdonne, rit et crie de toutes parts ... Un ronronnement sonore qui s'enfle et résonne de la présence de 450 écoliers. Un ronflement qui habite l'Opéra Berlioz depuis une semaine. Soudain, les musiciens font leur entrée. Ils s'installent et commencent à accorder leurs instruments. Des "chut !" fusent et le silence se fait. Cacophonie. Puis l'orchestre s'arrête. Silence à nouveau. Un silence qui se poursuit jusqu'à l'entrée de Michael Cousteau, le chef d'orchestre. Avec des termes clairs, précis et courts, il va accrocher l'attention des jeunes spectateurs. Le concert débute ensuite dans un tonnerre d'applaudissements. Des applaudissements qui ont déjà retenti lors de la présentation des familles d'instruments et qui vont éclater systématiquement par la suite après chaque morceau, voire même, de façon intempestive, avant la fin de certains morceaux... Ces applaudissements sont légers, spontanés et enthousiastes à souhait. Ils finiront par faire rire les musiciens...

DES TABLEAUX DE L'EXPOSITION PROJETÉS PENDANT LE CONCERT

"Moi, ce que j'ai aimé, ce sont les images. Je les avais déjà vues au musée" explique Britanie. La musique met en valeur la peinture. Des tableaux illustrent la musique. Ils sont projetés sur grand écran derrière les musiciens. L'effet est saisissant. Cette mise en exergue de liens entre peinture et musique fait toute l'originalité du concert. Elle permet de plonger au cœur des origines de la musique américaine, mais aussi de l'art pictural du "nouveau monde" de la 1e moitié du 20e siècle. Une dizaine d'œuvres, contemporaines des tableaux et photographies de l'exposition, sont présentées conjointement. Les œuvres de Walter Piston et Charles Ives qui évoquent les nuits étoilées et les chants mélancoliques des cow-boys, accompagnent les paysages désertiques de Luigi Lucioni et Alexander Hogue. Les musiques abstraites de Henri Dixon Cowell et Aaron Copland qui suggèrent la modernité sont mises en images par les perspectives urbaines de Raymond Lonson, les vues d'usines et de machines culte de Ralston Crawford et Charles Sheeler ou par les photographies de new-yorkais pris sur le vif dans leur quotidien par Walker Evans.

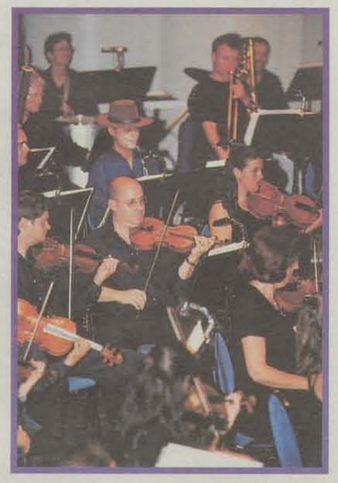

"POUR ENTRER DANS LE MYSTÈRE DE LA MUSIQUE, FERMEZ LES YEUX !"

Les enfants, issus des écoles élémentaires de Montpellier et de l'agglomération ont bien compris la consigne du chef d'orchestre. Mais les enfants n'ont pas eu besoin de fermer les yeux bien longtemps pour apprécier chacun à leur façon le concert et la musique. Et puis il y a les tableaux à regarder. Et puis il y a l'orchestre à observer. Il y en a autant pour les oreilles que pour les yeux. Sarah s'exprime en battant la mesure : *"Moi, j'ai bien aimé le chef d'orchestre"*. Et Sarah est loin d'être la seule dans ce cas. Beaucoup d'enfants pendant le concert, n'ont pu réprimer l'envie de se lever et d'imiter Michael Cousteau menant l'orchestre à la baguette. Zoé, elle, a *"bien aimé la musique de film"*. Emmanuel a *"tout aimé"*, tandis que Valentin a préféré *"les trois premiers morceaux, ceux avec le cheval, là où ça bouge"*. Les avis sont partagés, les centres d'intérêt aussi. Nadia elle, a été captivée par les musiciens : *"J'ai aimé le piano et les violons. Moi aussi je fais du piano"*. Clément quant à lui, reste sur sa découverte : celle du *"jazz qui donne envie de danser"*. Une réussite. Tous les enfants, chacun à leur manière, ont eu accès à une part du mystère de la musique.

Les concerts éducatifs, mode d'emploi

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération et la Ville de Montpellier, l'Orchestre national de Montpellier organise depuis très longtemps au Corum, deux séries de concerts par an pour les enfants des écoles élémentaires. Ces concerts sont préalablement préparés par les enseignants et leurs élèves grâce à l'envoi d'une cassette audio et d'un dossier pédagogique présentant les œuvres qu'ils pourront entendre à l'Opéra Berlioz. Cette année, 5000 enfants des écoles élémentaires de la ville et 11 000 de l'Agglomération ont été sensibilisés à la musique classique. Et pour prolonger cette initiation, tous les enfants se voient offrir en fin d'année en cadeau, un CD "live" leur permettant de revivre l'atmosphère de la salle lors du concert auquel ils ont été conviés.

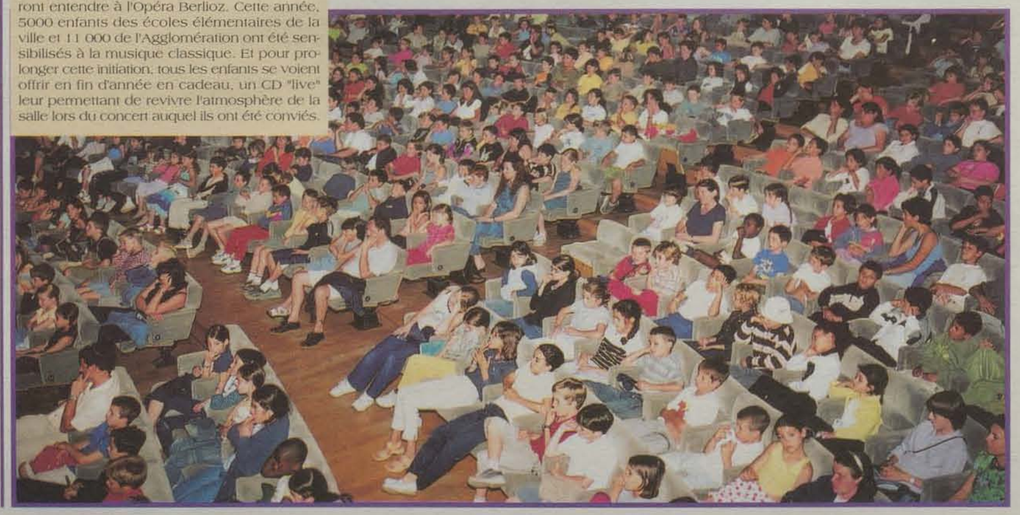

Le Boxing Club Montpellier : une école de champions

Le Boxing Club Montpellier fêtera ses trente ans au début de l'année prochaine. En pleine forme, le club compte dans ses rangs deux champions de France et termine la saison à la troisième place nationale du Championnat de France cadets/juniors.

Créé en 1973 par Auguste Caulet et André Leporati, le Boxing Club Montpellier, aujourd'hui présidé par Yves Binovsky, a, depuis le début, basé son fonctionnement et son développement sur son école de boxe.
Résultat de cette politique d'accueil et de formation, trente ans après sa création, le club est plus en forme que jamais et, après avoir "sorti" de nombreux professionnels, il affiche un palmarès exemplaire. A l'issue de la saison 2002, le Boxing Club Montpellier se place en effet sur la troisième marche du podium, au niveau national, dans la catégorie cadets/juniors, avec Sylvain Chapelle, médaille d'or et champion de France cadets, Madjid Bonifaï, vice-champion de France cadet et Karim Yayaoui, vice-champion de France junior. Autre motif de satisfaction pour les responsables du Boxing Club Montpellier, Stéphanie Chapelle, membre du club depuis cinq ans, a décroché le titre de championne de France 2002 dans la catégorie plume après un premier titre national, l'année dernière, chez les coqs.
Du côté des projets, les responsables du Boxing Club Montpellier qui souhaitent avant tout continuer à jouer leur rôle d'éducateurs en faisant fonctionner l'école de boxe, ont les yeux tournés vers 2003 et le trentième anniversaire du club. Un anniversaire pour lequel ils prévoient d'ores et déjà d'organiser une belle réunion avec des combats professionnels.

Boxing Club Montpellier
11, rue de Tarragone
34 000 Montpellier.
Tél. : 04 67 64 42 96.

Stéphanie et Sylvain Chapelle en compagnie d'André Leporati et de Hamed Touider-Elouahed, entraîneurs du Boxing Club Montpellier

SYLVAIN ET STÉPHANIE CHAPELLE : FRÈRE ET SŒUR, CHAMPIONS DE FRANCE

Membres du Boxing Club Montpellier depuis 5 ans, Sylvain et sa sœur Stéphanie se sont mis à la boxe en même temps. Agés respectivement de 16 et de 14 ans, ces deux jeunes Lattois ont toujours été attirés par les sports de combat. Ils ont tous les deux commencé par la boxe éducative au sein de l'école de boxe du Boxing Club Montpellier. Après avoir remporté un premier titre de Championne de France en 2001 dans la catégorie coq, Stéphanie a récidivé cette année avec un superbe titre de Championne de France en catégorie plume. Son frère Sylvain a pour sa part remporté son premier titre cette année en devenant Champion de France cadets. Objectifs du frère et de la sœur pour l'année prochaine : *"continuer et remettre ça !"*

2002 : une année exceptionnelle pour Montpellier GRS

Finalistes de la Coupe d'Europe, victorieuses des rencontres inter-comités, championnes de France, vainqueurs de la Coupe de France : les gymnastes du Montpellier GRS ont effectué une saison remarquable couronnée par un superbe doublé championnat de France/coupe de France.

Les 24, 25 et 26 mai à Eaubonne, les championnats de France par équipes, qui réunissaient l'élite des clubs français, avaient vu la victoire de l'équipe du Montpellier GRS (Président : Christian Pérémarti), championne de France en division nationale 1, division la plus relevée. Une victoire remportée, pour la deuxième année consécutive, après un concours très serré disputé avec des formations aussi prestigieuses qu'Orléans, Calais ou Evry.
C'est donc pleinement conscientes de la difficulté de la tâche qui les attendait mais parfaitement sereines que les gymnastes montpelliéraines, fortes de ce second titre national, se sont rendues les 8 et 9 juin derniers à Clermont-Ferrand pour disputer la coupe de France avec les équipes de Calais, d'Orléans et de Vitrolles. Une confrontation dont elles sont sorties victorieuses réalisant ainsi le doublé Coupe / Championnat en couronnement d'une saison au cours de laquelle elles ont remporté quasiment tous les titres pour lesquels elles concouraient.
Montpellier GRS. Tél. : 04 67 63 04 26.

Doublé coupe/championnat pour les gymnastes du Montpellier GRS.

DU 25 AU 29 JUILLET

12e Comédie de la Pétanque

Pendant cinq jours, du 25 au 29 juillet, les jardins du Peyrou accueilleront les meilleurs joueurs de la planète - ainsi que beaucoup d'autres, plus modestes - dans le cadre de la 12e édition de la Comédie de la Pétanque.
Pour la troisième année consécutive, en avant-première de la Comédie de la Pétanque et pour donner un avant goût des compétitions, auront lieu le 25 juillet les dernières parties du concours réservé aux Maisons pour tous et aux comités de quartiers. Seize triplettes mixtes composées d'un homme, d'une femme et d'un enfant de moins de 15 ans seront en compétition à partir de 14h30 au Peyrou pour les 1/8e de finales. La finale aura lieu le même jour à 18h sur le carré d'honneur, juste avant le tournoi des gentlemen. Se succéderont ensuite, au cours des quatre journées suivantes, le National Jeunes, le Challenge Ernest Onillon, le 12e International de la ville de Montpellier, le National Féminin...
Un véritable "festival" auquel toute la famille bouliste est invitée à participer.

Inscriptions par courrier avant le 19 juillet, Comédie Pétanque, 1 Impasse du Mas d'Argeliers, 34 070 Montpellier (ou par fax avant le 27 juillet au 04 67 64 74 22).

agenda

Jusqu'au 21 septembre à la Galerie Photo

Exposition Ernesto Che Guevara Photographe

Ernesto Che Guevara, médecin, penseur et révolutionnaire a été photographié des milliers de fois aux quatre coins de la planète.
Sur de nombreux clichés, il apparaît muni d'un appareil photo. Le politique le plus photographié au monde considérait la photo comme une extension critique de la mémoire et n'a jamais cessé de capter les images des différents lieux où ses combats le menèrent. Rarement montrée, jamais en France, la collection privée du Che Guevara survole toute l'Amérique latine ainsi qu'une grande partie de l'Asie et de l'Afrique. Paysages industriels, portraits de paysans mexicains ou pakistanais, autoportraits et scènes de familles mélangent la couleur et le noir et blanc dans une vision du monde tout à fait personnelle de celui qui fut l'un des grands écrivains politiques du XXe siècle.

**La Galerie Photo,
esplanade Charles de Gaulle,
du mardi au samedi inclus de 13h à 19h.
Tél. : 04 67 60 43 11.**

Zingaro
Le Salon du Cheval de Montpellier s'est associé à l'Opéra National de Montpellier et au Printemps des Comédiens pour présenter Bartabas et son théâtre équestre Zingaro. Dix représentations exceptionnelles de "Triptyk" auront lieu entre le 6 et le 18 septembre 2002 au Parc des Expositions de Montpellier. Pour chaque billet acheté, il sera remis un coupon donnant droit à deux entrées à tarif réduit au Salon du Cheval de Montpellier qui se déroulera du 30 octobre au 3 novembre 2002 au Parc des Expositions de Montpellier.
Renseignements, locations : 04 67 63 66 66 (Printemps des Comédiens) et 04 67 60 19 99 (Opéra Comédie).

Biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée : appel à candidatures
Du 6 au 15 juin 2003, la ville d'Athènes accueillera la 11e Biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée. Ainsi, 600 jeunes créateurs de moins de trente ans issus de 22 pays du bassin méditerranéen représenteront leurs villes dans douze disciplines artistiques, tout en confrontant leurs œuvres et expériences. La ville de Montpellier s'associe activement à cet événement et organise une sélection des artistes qui la représenteront à la biennale. Pour être sélectionnés, les jeunes créateurs doivent proposer un travail faisant preuve d'originalité, d'innovation et de recherche artistique. Les lauréats seront présentés au Carré Sainte-Anne avant leur départ pour Athènes. Retrait des dossiers d'inscription jusqu'au 1er octobre 2002 au Carré Sainte-Anne (2, rue Philippy) du mardi au samedi de 13h à 18h. Renseignements : 04 67 60 82 42 (Carré Sainte-Anne) et 04 67 40 74 32 (Direction des Affaires Culturelles).

Arts du cirque
Le Centre des Arts du cirque Balthazar propose des stages hebdomadaires pour l'été (du 1er juillet au 30 août 2002). Trois cycles sont proposés en fonction de l'âge des enfants : "Circomotricité" pour les 3/5 ans (2 heures /jour. Atelier ludique amenant à un travail global autour du mouvement et de l'expression à partir des disciplines et du matériel des arts du cirque), "Découverte" pour les 6/8 ans (3 heures/jour. Découverte des arts du cirque à travers 5 disciplines : acrobatie, jonglerie, expression, équilibre et aériens) et "Initiation" pour les 6/8 ans et les 9/12 ans (3 heures/jour. Apprentissage des bases dans les domaines techniques et artistiques des arts du cirque à travers les 5 disciplines des ateliers Découverte). Renseignements : 04 67 62 28 36.

Estivales des cuisines
Du 1er juillet au 20 août, Agropolis Museum organise la 2e édition des Estivales des cuisines. Au programme, des soirées festives autour des terroirs, des saveurs et des cuisines du Languedoc, des ateliers gourmands, des expositions... Agropolis Museum, 951 av. Agropolis.
Tél. : 04 67 04 75 04.

Jusqu'au 31 août au musée Fabre

Sculptures d'ombre Claudio Parmiggiani

Après Georges Rousse en 2001, c'est Claudio Parmiggiani, l'un des artistes italiens les plus importants de sa génération, qui a investi depuis le 30 mars et jusqu'au 31 août la salle de lecture de l'ancienne bibliothèque aujourd'hui désaffectée qui doit être intégrée au sein du futur musée, agrandi et modernisé, qui verra le jour en 2006.
C'est pour célébrer le passage de l'univers des livres à celui des arts que Parmiggiani a réalisé au musée Fabre une "Delocazione ". En "enfumant" les lieux, l'artiste se proposait d'en révéler et d'en conserver la mémoire en laissant comme seule présence la trace obtenue par les objets enlevés.
Les murs couverts de grisaille donnent ainsi à voir les fantômes d'un autre temps et permettent à la mémoire de s'incarner dans les lieux mêmes où l'activité humaine a cédé la place au vide et au silence.
Musée Fabre, 13, rue Montpelliéret. Tél. : 04 67 14 83 00.

Du 1er au 10 août

Attitude Urban Circus
12e festival international des cultures et des sports urbains

Skateboard, bmx, graffiti, expositions, musiques électroniques, hip hop... Pendant 10 jours, Montpellier se met au rythme de la street culture et des sports urbains avec la 12e édition du festival Attitude.

Championnat d'Europe de skateboard
Du 2 au 4 août, les sélections de neuf pays européens s'affronteront sur une aire indoor de 1 000 m².

Graffiti
Du 1er au 10 août, les artistes barcelonais La Mano et Sixe et le montpelliérain Vania, exposent à la galerie Saint Ravy. Graffiti Jam du 5 au 7 août, dans le quartier des Beaux-Arts (stade du Père Prévost), en présence de trois artistes de renommée internationale : Loomit, Dare et Toast.

Musiques électroniques
Au Rockstore, soirées électroniques les 1er, 7, 8, 9 et 10 août.

Cinéma
Le 5 août à 21h30, salle Rabelais, projection du film "Dogtown" et le 6 août à 21h30, salle Rabelais, projection du film " Scratch ".

Skateboard
Du 5 au 10 août, installation d'une mini rampe de skate entre la Comédie et l'Esplanade. Initiation gratuite au skate.

Battle of the year
Du 5 au 10 août, exposition au pavillon de l'hôtel de ville autour de la danse hip hop et, place du Marché aux fleurs, place Dionysos ainsi que sur la place de la Comédie, sélection nationale pour les championnats du Monde de hip hop.

Renseignements : 04 67 60 35 65 et www.attitudeasso.com

Du 17 juillet au 29 septembre
au Pavillon du musée Fabre

Symboles sacrés, quatre mille ans d'art des Amériques

L'exposition Symboles sacrés, résultat de la collaboration entre quatre grands musées de province français (Lyon, Montpellier, Rennes et Rouen) et les musées américains, réunis sous l'égide du FRAME (French Regional American Museums Exchange), est la plus importante en France depuis celle consacrée par le musée de l'Homme en 1947 aux chefs-d'œuvre de l'Amérique précolombienne.
Cette exposition organisée autour de quatre grandes sections (Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud et Civilisations du Mexique ancien) offrira l'occasion unique d'admirer la beauté, la variété et la complexité de la création artistique des peuples de cette ancienne Amérique.
Elle se compose d'une sélection de quatre-vingts objets provenant des civilisations les plus remarquables découvertes à travers toutes les Amériques et allant de 2 500 ans avant Jésus Christ jusqu'à l'arrivée des premiers européens au XVIe siècle. D'une grande variété artistique, ces objets sélectionnés parmi les collections des musées américains de FRAME, extrêmement riches en la matière, témoignent de tous les aspects de la vie de leurs créateurs : leurs croyances, leur histoire, leur vie sociale.

Parmi les pièces à distinguer plus particulièrement, on peut notamment citer les élégantes céramiques décorées de motifs abstraits et figuratifs provenant du sud-ouest des Etats-Unis, ainsi que de fines sculptures en pierre, des céramiques et des ornements personnels provenant du sud-est.
Les anciennes cultures mexicaines sont illustrées par de superbes statues olmèques de jade représentant des formes humaines ou d'animaux, des récipients en céramique peints avec virtuosité et illustrés de thèmes mythologiques et historiques, des statues de pierre sculptées avec un grand soin du détail par des artistes de la civilisation maya, et d'originales sculptures en céramique des régions de Colima, de Nayarit et de Jalisco illustrant des aspects de la vie quotidienne.
D'Amérique centrale, proviennent des ornements dorés aux formes humaines ou à figures mythologiques, utilisés pour les parures des chefs et des dignitaires.
On découvrira aussi dans cette exposition de magnifiques céramiques moulées et peintes provenant de l'ancien Pérou et représentant des individus, des animaux ou des objets en rapport avec la culture politique et les cérémonies des Mochicas et des Nazcas, ainsi que des récipients incas richement décorés illustrant l'interaction entre ces peuples et les Européens.

Pavillon du musée Fabre, esplanade Charles de Gaulle, tous les jours de 10h à 19h sauf le lundi et le 15 août. Renseignements : 04 67 14 83 00.

Native Movies II
jusqu'au 3 août à l'Ecole des Beaux-Arts

Native Drawings II
jusqu'au 27 septembre au Carré Sainte Anne
Installation Pascal Convert

En collaboration avec l'association Aldebaran, le Carré Sainte Anne a donné carte blanche à Pascal Convert pour une installation in situ. Ses réalisations empruntant les voies du dessin mural sont intitulées Native Drawings.
A partir de deux pages de cahiers d'enfants, l'artiste a développé une variation mettant en lumière la valeur ornementale de l'écriture. Renouant au moyen de l'informatique avec la tradition des manuscrits enluminés du Moyen Age, il propose un espace virtuel et offre différents points de vue des entrelacs graphiques tracés par l'enfant. Evoquant les "Page Carpet", manuscrits enluminés Irlandais du 9e siècle mais aussi le tracé des Haïkus, poésie visuelle Japonaise, ces Wall Drawings révèlent l'écriture comme trace de l'humain dans l'espace.
L'exposition Native Drawings II présentée au Carré Sainte Anne est complétée par Native Movies II, une installation vidéo proposée à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération.
Là, le vidéogramme s'est substitué au dessin mural. Une installation vidéo mobilise trois projecteurs pour diffuser, en une éblouissante série de flashs chromatiques, des fragments d'un graphisme, selon autant de perspectives différentes. Ces graphs se superposent à des images de figures d'enfants. L'activité ludique se trouve révélée par des tracés de traits de couleur.

Carré Sainte Anne, rue Philippy, tous les jours sauf lundi de 13h à 19h. Tél. : 04 67 60 82 42 et Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération, 130, rue Yehudi Menuhin, du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 19h.

Du 30 juillet au 3 août

Cinéma en plein air, place Dionysos

Lieu d'accueil de la programmation de musiques électroniques Tohu-Bohu dans le cadre du Festival de Radio France et Montpellier, la place Dionysos (située dans le quartier d'Antigone, entre la piscine olympique et la bibliothèque municipale centrale) se transformera en cinéma à ciel ouvert du 30 juillet au 3 août en accueillant 5 projections gratuites, à 21h. A l'affiche : L'aventure intérieure (J. Dante) le 30/07, Un jour sans fin (H. Ramis) le 31/07, Sacré Graal (Monthy Python) le 1/08, Tout le monde dit I love you (W. Allen) le 2/08 et La party (B. Edwards) le 3/08.

Jusqu'au 27 juillet à la Bibliothèque Municipale Centrale

Solitaires et nomades
Exposition de livres uniques d'André-Pierre Arnal

Né en 1939, André-Pierre Arnal est l'une des personnalités artistiques majeures de notre région. Il a su développer un style pictural particulièrement original en recourant à des techniques variées (pliages, arrachements, collages...) et en accompagnant chaque œuvre d'un poème. Les 32 livres uniques présentés dans des vitrines et le drap-livre "solitaires et nomades" où l'œuvre peinte précède toujours chronologiquement l'écriture des textes, sont autant d'appels à la rêverie et à l'imaginaire, la force des textes venant appuyer la diversité colorée des peintures et des collages.

**Bibliothèque Municipale Centrale,
218, boulevard de l'Aéroport International.
Tél. : 04 67 34 87 00,
entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.**

15 JUILLET-1er AOÛT

Le Festival de Radio France et Montpellier 2002

Classique, contemporain, opéras, répertoires originaux, musiques électroniques, jazz, musiques traditionnelles... Tous les genres musicaux sont à l'affiche du Festival de Radio France et Montpellier, rendez-vous incontournable de l'été qui réunit mélomanes comme simples curieux autour d'une programmation éclectique accessible à tous.

"Une nouvelle fois, le Festival de Radio France et Montpellier veut montrer que la musique est accessible à tous, pour tous et qu'elle est surtout une affaire de cœur qui nous concerne tous."

René Koering
Directeur artistique du Festival de Radio France et Montpellier

18 CONCERTS PAYANTS

Soirées lyriques
Hary Janos, de Kodaly (15 et 16 juillet, 20h, Opéra Berlioz) / La Donna del Lago, de Rossini (23 juillet, 20h, Opéra Berlioz) / Rinaldo, de Haendel, (27, 29 et 31 juillet, 20h, Opéra Comédie) / Les Fées du Rhin, d'Offenbach (30 juillet, 20h, Opéra Berlioz)

Soirées symphoniques et musique de chambre
Orchestre de la Suisse Romande (17 juillet, 20h, Opéra Berlioz) / Maria Joao Pirès (18 juillet, 20h, Opéra Berlioz) / Orchestre National de France (19 et 24 juillet, 20h, Opéra Berlioz) / Orchestre Philharmonique de Radio France (20 juillet, 20h, Opéra Berlioz) / Ensemble Instrumental de l'Orchestre National de France (26 juillet, 20h, Opéra Berlioz) / Orchestre Baroque de Venise-Fazil Say-Philharmonia de Prague (1er août, à 18h, 21h et 21h30, Opéra Berlioz)

Concerts France Culture
L'art vocal multiforme de Meredith Monk (20 juillet, 22h, cour des Ursulines) / Carte blanche à Noir Désir et Concert Noir Désir (21 juillet à 19h et 22h, cour des Ursulines)

Billetterie-Réservations Renseignements

- Par téléphone : 04 67 02 02 01
- Par fax : 04 67 61 66 82
- Par e-mail : contact@festival-rfmontpellier.com
- Par courrier : Festival de Radio France et Montpellier, le Corum, B.P 9214 34043 Montpellier Cedex 1
- Au guichet de location du Corum : du lundi au samedi de 12h à 18h et, du 13 juillet au 1er août, tous les jours de 11h à 18h et une heure avant les concerts (tarif normal uniquement).
- Tarifs réduits : bénéficient de tarifs réduits, sur présentation d'un justificatif, les jeunes de moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi, les plus de 60 ans, les possesseurs de la carte âge d'or et les groupes de plus de 20 personnes.
- Programme complet du festival : www.festival-rf-montpellier.com

90 MANIFESTATIONS À ENTRÉE LIBRE

Récitals de jeunes virtuoses
Les jeunes solistes de la Fondation Beracasa, du lundi au vendredi à 12h30 dans la salle Pasteur du Corum

Projections de films Arte
Du lundi au vendredi, à 15h dans la salle Einstein du Corum, programmation de documentaires faisant écho aux Rencontres de Pétrarque, puis, programmation musicale

Rencontres de Pétrarque
Du 15 au 19 juillet, à 17h30, la cour des Ursulines accueille les XVIIe Rencontres de Pétrarque. Thème 2002 : " Les nouveaux désordres mondiaux "

Rendez-vous de 18h
Des artistes confirmés pour des concerts de musique de chambre, du lundi au vendredi à 18h dans la salle Pasteur du Corum

Tohu-bohu, musiques électroniques
Du 22 au 26 juillet à 19h et le 27 juillet à 21h, place Dionysos

Théâtre et Lectures de France Culture
Les 14 et 20 juillet à 19h dans la cour des Ursulines

Nuits de Bwiti
Cérémonies rituelles du culte des ancêtres par les Tsoghos du Gabon, à partir de 20h les 25 et 27 juillet au Château d'O

Musiques d'ici et d'ailleurs
Du 15 au 27 juillet, à 16h et 22h, dans les hôpitaux, les quartiers de Montpellier et les communes de l'agglomération

Jazz
Du 15 juillet au 1er août, à 22h, dans la cour des Ursulines

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas. Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon. Photographes : Didier Barrau, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : juillet/août 2002.

MONTPELLIER en Images

17 mai

La principale mission de la brigade VTT, la nouvelle unité de la Police municipale composée de huit policiers rattachés au poste de Police municipale de l'Hôtel de ville, est d'assurer une présence de terrain auprès des habitants du centre historique et de Montpellier centre (voies piétonnes et cyclables, parcs et jardins et rives du Lez). Cette unité est aussi compétente pour les infractions aux règles de circulation, de stationnement et pour les mises en fourrière. Elle est également habilitée, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, à prendre part aux opérations de voies publiques menées de concert avec la Police nationale et à celles conduites par la Police municipale en application des pouvoirs de police du Maire.

17 mai

Le 1er Festival international de Tango argentin, organisé par l'association Tang'Hérault Montpellier s'est déroulé du 17 au 20 mai. Sur la photo, les tangueros amateurs, vêtus de noir et de rouge, conviés au bal Noir & rouge à l'espace Dionysos.

18 mai

Les 6e Rencontres folkloriques organisées par l'association La Garriga de Montpellier se sont déroulées sur la place de la Comédie. Un festival très haut en couleurs !

22 mai

L'exposition de livres uniques d'André-Pierre Arnal, est visible à la Bibliothèque municipale centrale, jusqu'au 27 juillet. Ces œuvres originales réunissant prose poétique et peinture et qui font appel à la rêverie et à l'imaginaire ont déjà attiré un nombre considérable de visiteurs.

21 mai -

2 000 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de la Ville et de l'Agglomération étaient invités par Montpellier Handball à un grand tournoi amical au stade de la Mosson. A cette occasion, les enfants ont pu jouer avec les handballeurs professionnels de l'équipe fanion et admirer le bouclier de Champion de France, titre qu'ils viennent d'obtenir cette année pour la 5e fois !

25 mai

Le nom du Professeur Maximilien Nguyen Phung vient d'être donné à une rue du quartier Hôpitaux-Facultés en hommage à ce Maître de conférence, né en 1921 d'une mère française et d'un père intellectuel vietnamien, et qui est reconnu pour sa vocation de pédagogue humaniste. Il reste dans le souvenir parmi les pénalistes, aux premières places de ceux qui ont servi la faculté de droit de Montpellier.

24 mai

...e 1er Prix du ...oncours de ...ouvelles or... ...ganisé par ...Age d'Or de ... Ville sur le thème "Histoire ...un engage... ...ment" a été ...cerné à Lu... ...cette Agret ...n rouge sur ... la photo) ...our son ad... ...mirable "Conteuse de lumière". Les 2e et 3e Prix reviennent respectivement à Jean Goussopoulos et Simone Vacarri. Sur la photo, aux côtés de la lauréate ...rs de la remise des prix, les conseillères municipales Rose-Marie Dauverchain et Marlène Castre, ainsi que l'adjoint au Maire Henri Talvat.

10 - 25 mai

C'est dans le cadre de la demi-finale de championnat de France de rugby que s'est déroulée au Stade Sabathé, la 3e Coupe du monde de Mini Rugby des quartiers. Cette manifestation organisée par la Ville, en partenariat avec le Montpellier Rugby Club a rassemblé les clubs de rugby de l'Agglomération et les enfants des différents quartiers de la Ville. Un grand moment de compétition et de plaisir...

25 mai

A Celleneuve, à côté de la Maison pour tous Marie-Curie, le Pétanque Club de Montpellier dispose maintenant d'un Club House baptisé Maurice-Thomas, en hommage à l'un de ses tout premiers membres, licencié dès 1954 et qui est décédé en décembre dernier à l'âge de 88 ans. Cette nouvelle structure va faciliter l'entraînement des 90 membres du club qui sont engagés dans des compétitions de niveau local, régional et national. Lors de l'inauguration, aux côtés de Georges Frêche et Christiane Fourteau, adjointe au maire, l'épouse de Maurice Thomas.

26 mai

C'est au cours d'une cérémonie organisée pour célébrer leurs noces d'albâtre (75 années de mariage) que la médaille de la ville a été remise à Emile (97 ans) et Emilienne (95 ans) JAOUL. Pour la petite histoire, Emile avait 21 ans quand il s'est marié à Emilienne qui en avait 18 et tous deux ont eu 10 enfants, 18 petits enfants et 28 arrière-petits-enfants ! Sur la photo, autour d'Emile et Emilienne entourés par des membres de leur famille, on reconnaît notamment Philippe Saurel, adjoint au maire et vice-président du Centre communal d'action sociale, ainsi que Rose-Marie Dauverchain et Marlène Castre, conseillères municipales.

26 mai

Lors des "Dimanches de Massane", on ne s'ennuie vraiment pas !

27 mai

La Comédie du Livre, grande fête annuelle du livre a accueilli pendant trois jours, plus de 100 000 visiteurs, 300 écrivains, 30 auteurs de bande dessinée, 50 revues de création littéraire, des cafés littéraires et un très grand nombre d'éditeurs et de libraires. Pays invité cette année : la Grèce. Sur la photo ci-contre, à gauche du maire Georges Frêche, Marie-Christine Chaze, conseillère municipale, Vassilis Alexakis, écrivain grec invité d'honneur, Philippe Lapousterle et Jacques Bioulès, respectivement délégué général et président de la Comédie du livre et à droite, Henri Talvat, adjoint au maire délégué à la culture, Maria-Louisa Marinakis, Consul général de Grèce et Camille Laurens, écrivain, invitée d'honneur.

27 mai

Une centaine d'exposants, des verriers aux créateurs de vêtements et de bijoux, en passant par les peintres, les potiers, les céramistes et les ferronniers d'art, étaient présents à l'Antigone de l'Artisanat installée comme chaque année sur la Place du Nombre d'Or. Sur la photo, lors de l'inauguration, on reconnaît notamment aux côtés de la conseillère municipale Gabrielle Deloncle, Monique Malric et Robert Pierrot, des personnalités notoires du quartier Antigone.

28 mai

Le Rugby parc installé sur l'Esplanade a permis à beaucoup d'enfants de découvrir les joies du ballon ovale.

29 mai

La "Journée des centres de loisirs maternels" organisée par les centres de loisirs des Maisons pour tous et le centre Astérix a réuni : 400 enfants de 4 à 6 ans et leurs 72 animateurs.

29 mai

Les élèves de l'école de tennis de la Maison de quartier Saint-Exupéry, accompagnés de leurs animateurs, se sont rendus aux Internationaux de tennis à Roland Garros. Tous les enfants espèrent bien y retourner l'année prochaine...

1er juin

L'esprit festif des faubourgs a cette année encore soufflé sur le 7e Festival des fanfares de Montpellier. Les festivaliers ont envahi les rues des quartiers Boutonnet Beaux-Arts à l'appel de 300 musiciens venus de toute la France.

30 mai

Bernard Fabre, adjoint au Maire, délégué aux Relations internationales (à gauche) et Alban Zanchiello, directeur de la Maison des Relations internationales (à droite) ont accueilli les 20 jeunes Montpelliérains qui se rendent à Louisville pendant l'été, dans le cadre du Jumelage de Montpellier avec les Etats-Unis.

1er juin

C'est l'Espagne qui était cette année le thème de la fête de quartier des Cévennes organisée par le Comité de quartier et la Maison pour tous André-Chamson. Et au menu bien sûr : paella géante !

1er juin

La fête de quartier de la Paillade a cette année encore réuni une considérable assemblée. Au programme, entre autres : des animations et un spectacle toujours très attendus !

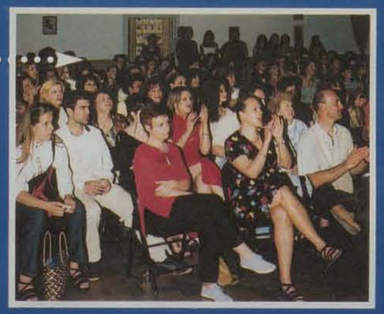

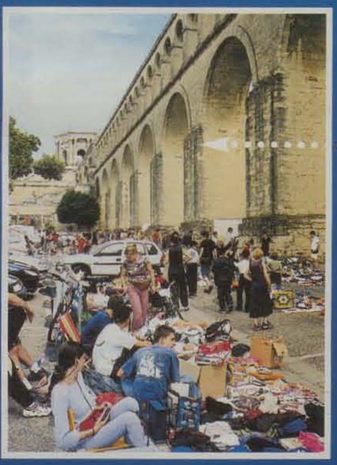

1er juin

Marchands et chalands étaient nombreux à la Grande Braderie des Arceaux.

1er juin

Il y avait plus de 200 participants à la fête du quartier Les Aiguerelles / La Rauze, organisée par le Comité de quartier et la Maison pour tous Boris-Vian !

1er juin

Présentation des Grès de Montpellier à Heidelberg par la Jeune Chambre Economique de Montpellier. Au centre en blanc, Carla Jarequi, directrice de la Maison de Montpellier à Heidelberg et Stéphane Despallières, président de la Jeune Chambre Economique de Montpellier.

2 juin

Grand succès pour les Foulées Paillardines, ce parcours de 10 kilomètres à travers le quartier de la Paillade, qui conduit du stade de la Mosson au lac des Garrigues, en passant notamment par le Grand Mail et les Tritons. Le départ de cette 3e édition, organisée par l'association Energie Paillade et l'association des coureurs de fond de Montpellier, avec le concours de la Mairie de Montpellier (Place au Sports), a été donné par Christiane Fourteau, adjointe au Maire (à gauche sur la photo).

3 juin

Le tournoi de rugby scolaire organisé au stade de la Mosson a rassemblé 48 classes de CM2 des écoles élémentaires de la Ville. Prévu initialement le 23 mai, il avait dû être reporté en raison de l'impraticabilité des terrains due à des fortes pluies ce jour-là. Les enfants répartis au stade de la Mosson, sur son annexe et sur le terrain de rugby à XIII ont pu constituer 96 équipes de 10 joueurs et remplaçants. De quoi faire naître des vocations...

5 juin

Record de fréquentation pour le concours de boules organisé à la Paillade par l'Hortus Pétanque.

5 juin

Vernissage de l'exposition de peinture "l'expression plastique à travers les déserts des cinq continents" à la Maison pour tous Fanfonne-Guillierme.

8 juin

102 artistes amateurs participaient au neuvième concours de peinture organisé par la ville, qui cette année avait pour thème : "Le domaine Bonnier de la Mosson". Le 1er prix en catégorie peinture a été attribué à Aude Ibanez et le 1er prix en catégorie aquarelle à Françoise Besset. Huit accessits ont aussi été décernés à Jean-Yves Aveilla, Jean-Jacques Chamby, Anne-Marie Faugère, Béatrix Hansemann, Michel Mansano, Anne-Marie Roux, Martine Woellet et Isabelle Zutter-Perez. Sur la photo : Françoise Besset, Magalie Couvert, conseillère municipale, M. Mimouni, intervenant en Arts plastiques dans les Maisons pour tous et Henri Talvat, adjoint au Maire.

12 juin

Grande finale municipale de l'éducation routière. Sur la photo, trois des trente meilleurs élèves des classes de CM2 de la Ville qui ont suivi au cours de l'année scolaire, la formation pratique et théorique de l'éducation routière.

12 juin

Une fête a marqué la fin de l'année scolaire au centre de loisirs Astérix. Ce centre accueille les mercredis et pendant les vacances scolaires, une centaine d'enfants âgés de 4 à 12 ans dans le cadre champêtre du Domaine de Grammont.